



# ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS 2011

## **DÉCLARATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS**

La préparation et la présentation des états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse ») relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité. Les états financiers cumulés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Nous nous assurons que les données financières figurant dans le rapport annuel concordent avec celles des états financiers cumulés.

Les états financiers cumulés comprennent des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, la direction a fait des choix relatifs à l'information à présenter, fait des estimations et posé des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Les résultats futurs peuvent être sensiblement différents de nos estimations actuelles, notamment en raison de l'évolution des marchés financiers ou d'autres événements pouvant avoir une incidence sur la juste valeur des placements établie en date du 31 décembre 2011.

Comme responsables de la fiabilité de l'information financière, nous nous appuyons sur un dispositif de contrôle interne sophistiqué appliqué systématiquement à tous les niveaux de l'organisation. Ce dispositif est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le dispositif de contrôle interne de la Caisse est fondé, entre autres, sur une définition claire des responsabilités, la répartition efficace des tâches, la délégation de pouvoirs, des ressources compétentes, des procédures, systèmes d'information, outils et pratiques appropriés, des informations pertinentes, fiables, dont la suffisance permet à chaque employé d'exercer ses responsabilités, des mesures de contrôle, de conformité et de gestion intégrée des risques proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la Caisse, et l'existence et la surveillance du respect d'un corpus élaboré de politiques internes.

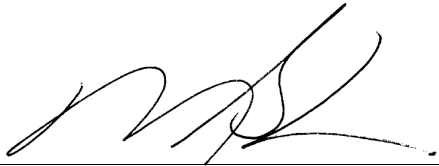
Ce dispositif de contrôle permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, le groupe de vérification interne de la Caisse procède régulièrement à une vérification des contrôles internes. Ces contrôles et vérifications visent à nous donner un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers cumulés et à assurer que l'actif est préservé de toute utilisation ou aliénation non autorisée, que le passif est constaté et que nous satisfaisons à toutes les exigences légales auxquelles la Caisse est assujettie, notamment la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Annuellement, nous attestons que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate et que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière sont efficaces. Nous rapportons toute situation irrégulière d'importance au comité de vérification du conseil d'administration de la Caisse, le cas échéant.

Le Vérificateur général du Québec et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« les co-auditeurs ») ont procédé à l'audit des états financiers cumulés de la Caisse et leur rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et comporte l'expression de leur opinion. Les co-auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

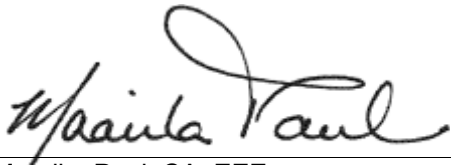
Le conseil d'administration et ses comités exercent un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux risques et de l'évaluation d'opérations importantes. En outre, il approuve les états financiers cumulés et le rapport annuel.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers cumulés du 31 décembre 2011. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification qui est composé uniquement d'administrateurs externes. Ce comité rencontre la direction et les co-auditeurs, examine les états financiers cumulés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.



---

Michael Sabia  
Président et chef de la direction



---

Maarika Paul, CA, EEE  
Première vice-présidente et  
Chef de la direction financière

Montréal, le 21 février 2012

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur les états financiers cumulés

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui comprennent l'état de l'actif net cumulé au 31 décembre 2011, l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers cumulés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

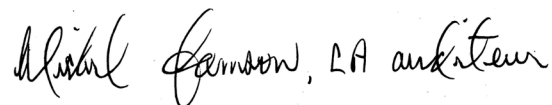
À notre avis, les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales ou réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception de l'application des modifications de méthodes comptables expliquées à la note 2b afférente aux états financiers cumulés, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Michel Samson, CA auditeur



CA auditeur permis n° 15859

Montréal, le 21 février 2012

Montréal, le 21 février 2012

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
(L.R.Q., chapitre C-2)

ÉTAT DE L'ACTIF NET CUMULÉ  
AUX 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
<b>ACTIF</b>		
Placements à la juste valeur <i>(notes 3a, e et f)</i>	185 606	178 376
Avances à des déposants	761	789
Revenus de placement courus et à recevoir	854	933
Opérations en voie de règlement	774	177
Autres éléments d'actif <i>(note 4)</i>	3 293	2 922
	<u>191 288</u>	<u>183 197</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif lié aux placements <i>(notes 3b et f)</i>	28 554	27 807
Opérations en voie de règlement	110	563
Autres éléments de passif <i>(note 5)</i>	1 162	1 310
	<u>29 826</u>	<u>29 680</u>
<b>ACTIF NET CUMULÉ</b>	<u>161 462</u>	<u>153 517</u>
Moins :		
Participations ne donnant pas le contrôle <i>(note 6b)</i>	2 497	1 775
<b>AVOIR NET DES DÉPOSANTS</b> <i>(note 6a)</i>	<u><u>158 965</u></u>	<u><u>151 742</u></u>

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS** *(note 10)*

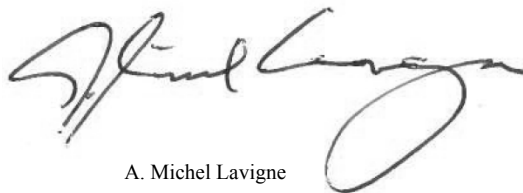
**ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS** *(note 12)*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers cumulés

Pour le conseil d'administration,



Michael Sabia



A. Michel Lavigne

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CUMULÉS  
DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de placement ( <i>note 7a</i> )	5 232	4 945
Moins :		
Charges d'exploitation ( <i>note 8</i> )	269	257
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	-	34
Revenus de placement nets	4 963	4 654
Gains (pertes) à la vente de placements ( <i>note 7c</i> )	(482)	1 613
<b>Total des revenus matérialisés</b>	<b>4 481</b>	<b>6 267</b>
Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements ( <i>note 7d</i> )	1 764	11 792
<b>Résultats de placement nets</b>	<b>6 245</b>	<b>18 059</b>
Dépôts nets des déposants	1 477	2 423
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle ( <i>note 6b</i> )	223	(113)
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET CUMULÉ	7 945	20 369
ACTIF NET CUMULÉ AU DÉBUT	153 517	133 148
ACTIF NET CUMULÉ À LA FIN	<u>161 462</u>	<u>153 517</u>
 <b><u>Attribuable aux déposants</u></b>		
<b>Résultats de placement nets</b> ( <i>note 7e</i> )	6 245	18 059
Moins :		
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ( <i>note 7e</i> )	499	328
Résultats de placement nets attribuables aux déposants ( <i>note 7e</i> )	5 746	17 731
Dépôts nets des déposants	1 477	2 423
<b>AUGMENTATION DE L'AVOIR NET DES DÉPOSANTS</b>	<b>7 223</b>	<b>20 154</b>
<b>AVOIR NET DES DÉPOSANTS AU DÉBUT</b>	<b>151 742</b>	<b>131 588</b>
<b>AVOIR NET DES DÉPOSANTS À LA FIN</b>	<b><u>158 965</u></b>	<b><u>151 742</u></b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers cumulés

## CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

### FONDS CUMULÉS NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2011

#### 1. Constitution et activités

La Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), personne morale de droit public au sens du Code civil, est régie par la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* (L.R.Q., chapitre C-2) (loi). Elle reçoit toutes les sommes qui lui sont confiées en vertu de la loi. En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, la Caisse n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

#### États financiers cumulés

Les états financiers cumulés comprennent les comptes des filiales contrôlées par la Caisse, du fonds général, des fonds particuliers et des portefeuilles spécialisés.

#### Fonds général (états consolidés)

Le fonds général regroupe les activités de trésorerie (gestion des dépôts à vue, des dépôts à terme et du financement corporatif de la Caisse).

#### Fonds particuliers

Les fonds particuliers regroupent des placements diversifiés et n'ont qu'un seul déposant chacun qui y effectue exclusivement des dépôts à participation. Les fonds particuliers sont à l'usage des déposants suivants :

**Fonds 300** : Fonds du Régime de rentes du Québec administré par la Régie des rentes du Québec;

**Fonds 301** : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

**Fonds 302** : Régime de retraite du personnel d'encadrement administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

**Fonds 303** : Régimes particuliers administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

**Fonds 305** : Régime de retraite des élus municipaux administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

**Fonds 306** : Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence administré par Aon Conseil;

**Fonds 307** : Fonds d'assurance automobile du Québec administré par la Société de l'assurance automobile du Québec;

**Fonds 311** : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte général administré par la Commission de la construction du Québec;

**Fonds 312** : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte des retraités administré par la Commission de la construction du Québec;

**Fonds 313** : Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte complémentaire administré par la Commission de la construction du Québec;

**Fonds 314** : Fonds d'assurance-dépôts administré par l'Autorité des marchés financiers;

**Fonds 315** : Compte dédié (anciennement Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers) administré par La Financière agricole du Québec;

**Fonds 316** : Fonds d'amortissement du régime de retraite – RREGOP administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

**Fonds 317** : Fonds d'amortissement du régime de retraite – RRPE administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

**Fonds 318** : Fonds d'amortissement des autres régimes de retraite administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;

**Fonds 326** : Fonds d'assurance-récolte administré par La Financière agricole du Québec;

**Fonds 327** : Fédération des producteurs de bovins du Québec (inactif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010);

- Fonds 328** : Régime de rentes de survivants administré par le Conseil du trésor, Gouvernement du Québec;
- Fonds 329** : Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
- Fonds 330** : Fonds de la santé et de la sécurité du travail administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail;
- Fonds 332** : Fonds des cautionnements des agents de voyages – cautionnements individuels administré par l'Office de la protection du consommateur;
- Fonds 333** : Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages administré par l'Office de la protection du consommateur;
- Fonds 341** : Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance – Fonds de trésorerie administré par l'Autorité des marchés financiers;
- Fonds 342** : Régime de retraite de l'Université du Québec administré par le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec;
- Fonds 343** : Fonds d'assurance parentale administré par le Conseil de gestion de l'assurance parentale;
- Fonds 347** : Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec administré par Aon Conseil;
- Fonds 348** : Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de la Commission de la construction du Québec administré par le Comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de la CCQ (inactif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011);
- Fonds 351** : Fonds des générations administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;
- Fonds 353** : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse participants administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;
- Fonds 354** : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse employeurs administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;
- Fonds 361** : Régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;
- Fonds 362** : Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;
- Fonds 363** : Régime de retraite des employés de la Ville de Laval administré par le Comité du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval;
- Fonds 367** : Fonds d'information sur le territoire administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec (constitué le 1<sup>er</sup> octobre 2011);
- Fonds 368** : Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance – Fonds capitalisé administré par l'Autorité des marchés financiers;
- Fonds 369** : Fonds des congés de maladie accumulés administré par le ministère des Finances, Gouvernement du Québec;
- Fonds 373** : Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (constitué le 1<sup>er</sup> juillet 2010).



## **Portefeuilles spécialisés**

Les portefeuilles spécialisés constituent des caisses communes pouvant recevoir des dépôts à participation des différents fonds. Les différents portefeuilles spécialisés sont :

- Immeubles (710) (états consolidés)
- Actions canadiennes (720)
- Actions étrangères couvert (730) (dissous le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Actions EAEO (Europe, Australasie et Extrême-Orient) (730) (constitué le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Actions américaines couvert (731) (dissous le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Actions américaines (731) (constitué le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Actions des marchés en émergence (732)
- Actions étrangères non couvert (733) (dissous le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Actions américaines non couvert (734) (dissous le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Actions mondiales (735) (constitué le 1<sup>er</sup> avril 2010)
- Valeurs à court terme (740)
- Dettes immobilières (750) (états consolidés)
- Obligations (760)
- Québec Mondial (761)
- Obligations à rendement réel (762)
- Instruments financiers sur produits de base (763) (dissous le 1<sup>er</sup> décembre 2010)
- Obligations à long terme (764)
- Fonds de couverture (770) (états consolidés)
- Répartition de l'actif (771)
- BTAA (772)
- Placements privés (780) (états consolidés)
- Participations et infrastructures (781) (états consolidés) (dissous le 1<sup>er</sup> juillet 2010)
- Infrastructures (782) (états consolidés) (constitué le 1<sup>er</sup> juillet 2010)

## **2. Méthodes comptables**

### **a) Mode de présentation**

La préparation des états financiers cumulés de la Caisse se fait conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Le Conseil des normes comptables a autorisé un report de l'adoption des normes internationales d'information financière à 2014 pour les sociétés de placement. La Caisse est considérée comme une société de placement conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité « Sociétés de placement » (NOC-18) de la Partie V du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Conséquemment, tous les placements de la Caisse ainsi que le passif lié aux placements sont à la juste valeur avec toutes les variations de juste valeur aux résultats.

La Caisse consolide ses filiales lorsqu'elles ne satisfont pas à certaines conditions prévues à la NOC-18. Toutes les opérations et les soldes entre apparentés ont été éliminés. Les états financiers sommaires des portefeuilles spécialisés se retrouvent à la section Renseignements supplémentaires.

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs ainsi que des revenus et charges au cours de l'exercice visé par les états financiers cumulés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté puisqu'il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

### **b) Modifications de méthodes comptables**

L'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle » qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ces chapitres exigent, entre autres, que les participations ne donnant pas le contrôle soient présentées comme un élément distinct de l'actif net cumulé plutôt qu'à titre de passif, et qu'elles ne soient plus comptabilisées en réduction des résultats de placement nets en raison de leur présentation distincte dans l'actif net cumulé. L'adoption de ces chapitres n'a eu aucune incidence sur l'avoir net des déposants, mais a donné lieu aux reclassements des participations ne donnant pas le contrôle (se référer aux notes 6b et 7e).

### **c) Placements et activités connexes**

Les placements ainsi que les postes d'actif et de passif s'y rapportant sont comptabilisés à leur juste valeur, soit la valeur d'échange estimative dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, établie à la fin de l'exercice.

Les avances à des déposants, les revenus de placement courus et à recevoir, les autres éléments d'actif ainsi que les autres éléments de passif présentés séparément sont évalués au coût qui se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et à la vente de placements sont comptabilisés aux résultats et sont présentés en réduction des Gains (pertes) à la vente de placements. Ces coûts sont composés de frais de commissions, de frais de Bourses et d'honoraires professionnels et juridiques reliés aux activités de placements.

## **Titres à revenu fixe**

Les titres à revenu fixe comprennent les valeurs à court terme, les obligations, les billets à terme adossés à des actifs (BTAA), les financements hypothécaires, les billets de trésorerie à payer, les billets à terme, les emprunts hypothécaires et les autres emprunts à payer. Les achats et les ventes de titres à revenu fixe sont constatés à la date de transaction, sauf en ce qui concerne les financements hypothécaires, constatés en date de règlement.

### **i) Méthode d'évaluation**

La juste valeur des titres à revenu fixe à l'exception des financements hypothécaires est déterminée selon le cours du marché, lorsque cette valeur est disponible. Lorsqu'un cours n'est pas disponible, la juste valeur de ces titres est établie selon des techniques d'évaluation utilisées dans les marchés des capitaux, telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs, ou sur la base d'opérations similaires conclues avec des parties sans lien de dépendance. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, l'écart de crédit ou le taux d'actualisation. La méthode d'évaluation des BTAA est décrite à la note 3e.

La juste valeur des financements hypothécaires est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires contractuels futurs au taux d'intérêt du marché. Ce taux est celui que l'on pourrait obtenir pour des prêts ou des titres comportant des conditions et des échéances similaires. Dans les cas où l'échelonnement des flux monétaires futurs ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la juste valeur correspond soit à la juste valeur de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tout montant légalement dû aux emprunteurs, soit au prix du marché observable pour ces financements hypothécaires.

La juste valeur de la plupart des titres à revenu fixe est revue semi-annuellement par des firmes externes indépendantes.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

### **ii) Revenus de placement et gains (pertes) à la vente de placements**

Les revenus de placement des titres à revenu fixe incluent l'amortissement de la prime ou de l'escompte, qui permet de maintenir un rendement effectif constant jusqu'à l'échéance. Les revenus tirés des financements hypothécaires sont réduits des frais d'opération et des frais financiers des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et sont présentés à la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

Les gains (pertes) à la vente de placements représentent la différence entre le coût après amortissement et la valeur nette de réalisation à la vente de placements. Le coût après amortissement correspond au coût d'acquisition ajusté pour tenir compte de l'amortissement de la prime ou de l'escompte.

## **Titres à revenu variable**

Les titres à revenu variable comprennent les actions et valeurs convertibles, les fonds d'investissement ainsi que les placements en biens immobiliers. Les achats et les ventes d'actions et valeurs convertibles sont constatés à la date de transaction alors que les achats et les ventes de biens immobiliers sont constatés à la date de règlement.

### **i) Méthode d'évaluation**

La juste valeur des actions et valeurs convertibles cotées est déterminée au moyen des cours des principales Bourses. Pour les actions et valeurs convertibles non cotées, soit les cours sont fournis par des institutions financières reconnues, soit les évaluations sont réalisées selon des méthodes d'évaluation couramment utilisées, telles que les multiples de bénéfices de sociétés cotées comparables, l'actualisation des flux monétaires, ou sur la base d'opérations similaires conclues avec des parties sans lien de dépendance. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les multiples du BAIIA, le multiple du cours-bénéfice, le multiple du cours-valeur aux livres, le taux d'actualisation et les flux monétaires futurs. Les évaluations des actions et valeurs convertibles non cotées sont revues semi-annuellement par un comité d'évaluation, formé d'experts indépendants, ou par des firmes externes indépendantes.

La juste valeur des fonds d'investissement est déterminée en fonction de la juste valeur fournie par le commandité ou l'administrateur, établie à l'aide de méthodes d'évaluation couramment employées.

Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat. La juste valeur des immeubles à revenu compris dans les biens immobiliers est établie et certifiée semi-annuellement par des évaluateurs immobiliers agréés externes, reconnus et indépendants. Les techniques d'évaluation des immeubles à revenu utilisées reposent principalement sur trois méthodologies reconnues : l'actualisation des flux monétaires au taux de marché, la méthode de comparaison avec les dernières transactions similaires sur le marché et la capitalisation des bénéfices. Ces évaluations s'appuient sur des données d'entrée observables ou non observables telles que les baux, les frais d'exploitation de même que le taux de rendement et d'actualisation. Les évaluations sont établies conformément aux normes d'évaluation professionnelles couramment employées.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains (pertes) à la vente de placements

Les revenus de dividendes sont comptabilisés aux résultats lorsque la Caisse obtient le droit au dividende, généralement à compter de la date ex-dividende. Les revenus tirés des biens immobiliers sont réduits des frais d'exploitation, des frais d'opération et des frais financiers des emprunts, et sont présentés à la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Les gains (pertes) à la vente de placements représentent la différence entre le coût et la valeur nette de réalisation à la vente de placements. Le coût des placements correspond au coût d'acquisition, à l'exception du coût des placements dans des coentreprises qui correspond à la méthode de la valeur de consolidation.

**Instruments financiers dérivés**

Dans le cadre de la gestion de ses placements, la Caisse effectue des opérations sur divers instruments financiers dérivés à des fins de gestion des risques liés aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et de marché.

Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est favorable sont présentés à la rubrique Placements à la juste valeur, alors que ceux dont la juste valeur est défavorable sont présentés à la rubrique Passif lié aux placements.

i) Méthode d'évaluation

Pour les instruments financiers dérivés hors cote, soit les cours sont fournis par des institutions financières reconnues, soit les évaluations sont réalisées sur la base d'opérations similaires conclues sans lien de dépendance ou selon des modèles reconnus et couramment employés. Des modèles tels que l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs et le modèle de Black-Scholes sont alors utilisés. Ces modèles nécessitent l'utilisation d'hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs et quant au taux de rendement courant. L'élaboration de ces hypothèses est effectuée en tenant compte de données d'entrée observables ou non observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, l'écart de crédit, les taux de change ainsi que la volatilité et la corrélation des prix des actions, des matières premières et des taux d'intérêt. Dans le cas de la plupart des instruments financiers dérivés hors cote, les évaluations de la juste valeur sont revues semi-annuellement par des firmes externes indépendantes. Le cas échéant, la juste valeur des instruments financiers dérivés cotés est établie au moyen des cours des principales Bourses.

Les méthodes d'évaluation sont appliquées de façon constante.

ii) Revenus de placement et gains (pertes) à la vente de placements

Les revenus de placement ainsi que les gains (pertes) relatifs aux instruments financiers dérivés sont regroupés avec les revenus de placement et les gains (pertes) à la vente de placements, en fonction des placements sous-jacents.

**Titres achetés en vertu de conventions de revente**

La Caisse conclut des opérations d'emprunt de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, dans le but de couvrir une vente à découvert ou de dégager un revenu supplémentaire. Ces opérations d'emprunt de titres sont comptabilisées dans les titres achetés en vertu de conventions de revente sous la rubrique Placements à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenus d'intérêts sous la rubrique Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

**Titres vendus en vertu de conventions de rachat**

La Caisse conclut des opérations de prêt de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, dans un but de trésorerie ou pour dégager un revenu supplémentaire. Ces opérations de prêt de titres sont comptabilisées dans les titres vendus en vertu de conventions de rachat sous la rubrique Passif lié aux placements. Les intérêts payés sur les conventions de rachat sont déduits des Revenus de placement – Titres à revenu fixe.

**Titres vendus à découvert**

Les titres vendus à découvert représentent l'engagement de la Caisse d'acheter des titres auprès de tiers pour couvrir ses positions. Les frais d'intérêts relatifs aux engagements liés à des valeurs à court terme et obligations vendues à découvert sont comptabilisés dans les Revenus de placement – Titres à revenu fixe, tandis que les frais relatifs aux engagements liés à des actions vendues à découvert sont comptabilisés dans les Revenus de placement – Titres à revenu variable.

Les gains (pertes) sur engagements liés à des valeurs à court terme et obligations vendues à découvert sont portés à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Titres à revenu fixe, tandis que ceux liés à des actions vendues à découvert sont portés à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Titres à revenu variable.

## **Prêts et emprunts de titres**

La Caisse conclut des opérations de prêt et d'emprunt de titres sur les placements en actions dans le but de couvrir une vente à découvert ou de dégager un revenu supplémentaire. Ces opérations ne sont pas décomptabilisées ou comptabilisées à l'actif net puisque le cédant conserve un droit sur les actions transférées. Les revenus tirés des prêts d'actions sont présentés au poste Revenus de placement – Titres à revenu variable.

## **Hierarchie de la juste valeur**

Les instruments financiers de la Caisse sont classés selon la hiérarchie suivante :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques, les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires ainsi que des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte des données de marché observables.

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables). Ce niveau inclut les instruments dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments similaires, ajusté pour refléter les différences entre les instruments évalués et les données de marché disponibles. Ce niveau comprend également les instruments dont l'évaluation repose sur des techniques d'évaluation qui s'appuient sur des hypothèses tenant compte de données de marché observables, mais ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué.

Le classement des instruments financiers entre les niveaux de la hiérarchie est établi au moment de l'évaluation initiale de l'instrument et revu à chaque date d'évaluation subséquente. Les transferts entre les niveaux hiérarchiques sont mesurés à la juste valeur au début de chaque année.

Les informations quantitatives relatives à la hiérarchie de la juste valeur sont présentées à la note 3f.

### **d) Biens administrés et biens sous gestion**

La Caisse et ses filiales administrent et gèrent des biens confiés par des clients et en leur nom. Ces biens ne sont pas inscrits à l'état de l'actif net cumulé de la Caisse. La Caisse et ses filiales perçoivent des honoraires en contrepartie des services de gestion de portefeuille et des services administratifs rendus, qui comprennent notamment l'administration de propriétés immobilières et de financements hypothécaires cédés.

### **e) Conversion des devises**

La juste valeur des placements ainsi que les autres postes d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Afin de présenter à l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés le montant des gains (pertes) à la vente de placements ou des plus-values (moins-values) non matérialisées, le coût des placements en actions et en biens immobiliers provenant d'établissements étrangers intégrés ainsi que le coût après amortissement des placements en valeurs à court terme, en obligations et en financements hypothécaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'acquisition. Le coût des placements provenant d'établissements étrangers autonomes est converti au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les revenus sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations, à l'exception de ceux provenant du portefeuille spécialisé d'immeubles, qui sont convertis au taux moyen de l'exercice.

### **f) Cession de créances**

La Caisse effectue occasionnellement de la titrisation ou de la cession de financements hypothécaires en les vendant directement à des sociétés ou par l'intermédiaire d'une structure d'accueil, laquelle émet ensuite des titres aux investisseurs.

Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la Caisse est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et avoir reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux actifs cédés, en conformité avec la note d'orientation concernant la comptabilité « Cessions de créances » (NOC-12). À la titrisation ou à la cession de créances, aucun droit de bénéficiaire relatif aux financements hypothécaires n'est conservé. Les gains ou pertes découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Gains (pertes) à la vente de placements – Financements hypothécaires et Obligations.

Des sociétés sous contrôle commun continuent généralement d'assumer la gestion des prêts cédés. Puisque les honoraires de gestion sont établis en fonction de ce qui est exigé sur le marché, aucun actif ou passif de gestion à la date de cession n'est comptabilisé.

**g) Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation représentent l'ensemble des frais engagés pour la gestion et l'administration de portefeuilles à l'exception des frais relatifs à la gestion externe. Les charges d'exploitation sont présentées dans un poste distinct de l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés. Les charges liées à la gestion des portefeuilles spécialisés d'immeubles et de dettes immobilières sont incluses dans les charges d'exploitation. Les charges reliées aux filiales immobilières et de dettes immobilières sont présentées en réduction des revenus de placement de biens immobiliers et de financements hypothécaires respectivement.

**h) Frais de gestion externe**

Les frais de gestion externe représentent les sommes versées à des institutions financières externes, principalement des gestionnaires de fonds institutionnels de marchés boursiers internationaux, pour gérer, au nom de la Caisse, des fonds appartenant à la Caisse. Les frais de gestion externe de base et les frais de gestion reliés à la performance des gestionnaires externes sont présentés en réduction des Revenus de placement et des Gains (pertes) à la vente de placements, respectivement.

**3. Placements et passif lié aux placements**

**a) Placements**

	2011		2010	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
<b>Titres à revenu fixe</b>				
<b>Valeurs à court terme</b>				
Canadiennes	515	549	2 357	2 370
Étrangères	1 083	1 446	1 614	1 802
	<u>1 598</u>	<u>1 995</u>	<u>3 971</u>	<u>4 172</u>
<b>Obligations</b>				
<i>Émises ou garanties par :</i>				
Gouvernement canadien	16 165	15 276	21 637	21 149
Province de Québec	9 507	8 448	8 801	8 305
Autres provinces canadiennes	1 499	1 337	1 658	1 586
Municipalités et autres organismes canadiens	1 481	1 416	1 280	1 247
Sociétés d'État canadiennes	13 056	12 104	11 998	11 322
Gouvernement américain	1 174	1 172	1 379	1 641
Autres gouvernements étrangers	308	300	17	17
Titres hypothécaires				
Canadiens	187	178	213	230
Étrangers	--	116	68	314
Entreprises canadiennes	10 605	10 178	8 831	8 906
Entreprises étrangères	1 978	2 216	1 678	2 197
Titres indexés sur l'inflation				
Canadiens	1 318	1 139	975	895
Étrangers	100	105	--	--
	<u>57 378</u>	<u>53 985</u>	<u>58 535</u>	<u>57 809</u>
<b>BTAA (note 3e)</b>	<u>7 901</u>	<u>11 785</u>	<u>7 850</u>	<u>11 910</u>
<b>Financements hypothécaires</b>				
Canadiens	6 754	6 417	5 886	5 780
Étrangers	748	858	1 667	2 932
	<u>7 502</u>	<u>7 275</u>	<u>7 553</u>	<u>8 712</u>
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<u>74 379</u>	<u>75 040</u>	<u>77 909</u>	<u>82 603</u>

	2011		2010	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
<b>Titres à revenu variable</b>				
<b>Actions et valeurs convertibles</b>				
Canadiennes	17 082	16 227	17 180	14 640
Américaines	27 281	28 334	17 379	20 230
Étrangères et des marchés en émergence	29 290	31 721	26 398	25 496
Fonds de couverture	3 088	3 141	2 964	3 002
	<u>76 741</u>	<u>79 423</u>	<u>63 921</u>	<u>63 368</u>
<b>Biens immobiliers</b>				
Canadiens	13 501	9 688	12 880	10 482
Étrangers	8 532	9 344	8 610	9 816
	<u>22 033</u>	<u>19 032</u>	<u>21 490</u>	<u>20 298</u>
<b>Total des titres à revenu variable</b>	<u>98 774</u>	<u>98 455</u>	<u>85 411</u>	<u>83 666</u>
<b>Sommes à recevoir relativement aux placements</b>				
Titres achetés en vertu de conventions de revente				
Canadiens	6 056	6 056	8 761	8 762
Étrangers	1 919	1 926	1 007	1 017
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés				
Canadiens	2 957	1 171	2 132	1 157
Étrangers	1 521	117	3 156	120
	<u>12 453</u>	<u>9 270</u>	<u>15 056</u>	<u>11 056</u>
<b>Total des placements</b>	<u>185 606</u>	<u>182 765</u>	<u>178 376</u>	<u>177 325</u>

**b) Passif lié aux placements**

	2011		2010	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres vendus en vertu de conventions de rachat				
Canadiens	670	670	338	338
Étrangers	--	--	629	632
Billets de trésorerie à payer				
Canadiens	1 017	1 017	1 017	1 017
Billets à terme				
Canadiens	2 110	1 998	2 044	1 998
Étrangers	6 662	6 288	6 051	6 287
Titres vendus à découvert				
Canadiens	6 187	5 842	6 267	5 444
Étrangers	3 648	3 575	2 498	2 543
Emprunts hypothécaires				
Canadiens	497	458	679	635
Étrangers	1 720	1 758	2 156	2 208
Autres emprunts à payer				
Canadiens	1 978	2 003	1 710	1 816
Étrangers	1 260	1 264	1 283	1 222
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés				
Canadiens	1 215	5	470	--
Étrangers	1 590	93	2 665	110
	<u>28 554</u>	<u>24 971</u>	<u>27 807</u>	<u>24 250</u>

Les billets à terme sont remboursables à l'échéance, possèdent une clause de remboursement anticipé facultative au gré de l'émetteur et sont garantis par les actifs de la Caisse.

Les emprunts hypothécaires sont remboursables soit semestriellement, trimestriellement, mensuellement ou à l'échéance et sont garantis par des biens immobiliers. Certains emprunts hypothécaires peuvent également être garantis par de l'encaisse et d'autres possèdent une clause de rachat.

La majorité des autres emprunts à payer sont remboursables à l'échéance. Ceux liés aux placements dans les BTAA sont assortis d'une clause de remboursement anticipé au prorata des flux monétaires nets reçus sur les placements dans les BTAA et sont garantis par ceux-ci.

La juste valeur des biens immobiliers en garantie des emprunts hypothécaires et de certains autres emprunts à payer est de 5 851 M\$ (6 221 M\$ en 2010).

### c) Coentreprises

Aux 31 décembre, le poste Placements – Biens immobiliers inclut des placements dans des coentreprises présentés à la juste valeur qui se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
<b>Placements dans des coentreprises</b>	<u>8 939</u>	<u>8 156</u>
Biens immobiliers	13 409	12 745
Financements hypothécaires	--	2
Valeurs à court terme	--	6
Revenus de placement courus et à recevoir	6	78
Autres éléments d'actif	<u>427</u>	<u>388</u>
	<u>13 842</u>	<u>13 219</u>
Emprunts hypothécaires	4 382	4 400
Autres emprunts à payer	--	36
Instruments financiers dérivés	1	2
Autres éléments de passif	505	569
Participations ne donnant pas le contrôle	<u>15</u>	<u>56</u>
	<u>4 903</u>	<u>5 063</u>

### d) Répartition de l'avoir net

Aux 31 décembre, le tableau ci-dessous présente un résumé de l'avoir net de la Caisse :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements ( <i>note 3a</i> )	185 606	178 376
Autres actifs	<u>5 682</u>	<u>4 821</u>
Total de l'actif	<u>191 288</u>	<u>183 197</u>
Passif lié aux placements ( <i>note 3b</i> )	28 554	27 807
Autres passifs	1 272	1 873
Participations ne donnant pas le contrôle ( <i>note 6b</i> )	<u>2 497</u>	<u>1 775</u>
Avoir net des déposants ( <i>note 6a</i> )	<u>158 965</u>	<u>151 742</u>

Aux 31 décembre, le tableau ci-dessous présente la répartition de l'avoir net à la juste valeur selon l'offre globale des portefeuilles spécialisés aux déposants :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
<b>Revenu fixe</b>		
Valeurs à court terme	6 762	3 376
Obligations	41 600	40 038
Obligations à long terme	3 758	3 598
Dettes immobilières	<u>6 680</u>	<u>8 607</u>
	<u>58 800</u>	<u>55 619</u>
<b>Placements sensibles à l'inflation</b>		
Obligations à rendement réel	1 288	939
Infrastructures	5 751	4 333
Immeubles	<u>18 205</u>	<u>16 771</u>
	<u>25 244</u>	<u>22 043</u>
<b>Actions</b>		
Actions canadiennes	18 564	19 312
Actions mondiales	10 855	5 873
Québec Mondial	4 547	8 442
Actions américaines	8 120	5 761
Actions EAEO	9 102	9 733
Actions de marchés en émergence	5 886	5 803
Placements privés	<u>15 746</u>	<u>17 468</u>
	<u>72 820</u>	<u>72 392</u>
<b>Autres placements</b>		
Fonds de couverture	3 270	3 303
Répartition de l'actif	1 221	633
BTAA	<u>(2 520)</u>	<u>(2 613)</u>
	<u>1 971</u>	<u>1 323</u>
<b>Stratégies de superposition et activités de trésorerie</b>	<u>130</u>	<u>365</u>
<b>Avoir net des déposants</b>	<u><u>158 965</u></u>	<u><u>151 742</u></u>

**e) BTAA et instruments financiers qui s'y rattachent**

Les billets à terme adossés à des actifs (BTAA) constituent des créances adossées à une variété d'instruments financiers. Les actifs sous-jacents sont essentiellement des trocs de défaillance de crédit pour VAC 1 et VAC 2, tandis que VAC 3 contient des actifs traditionnels tels que les créances hypothécaires résidentielles et commerciales. Par ailleurs, la Caisse a recours à des instruments financiers dérivés tels que des trocs de taux d'intérêt et de défaillance de crédit dans le but de procurer une couverture économique afin de réduire le risque de perte inhérent à une fluctuation de la juste valeur des BTAA ainsi que d'éventuels appels de garantie.



Aux 31 décembre, les BTAA ainsi que d'autres instruments financiers qui s'y rattachent sont constitués des éléments suivants :

	2011			2010		
	<i>(en millions de dollars)</i>					
	Juste valeur	Plus-values (moins-values) non matérialisées	Coût	Juste valeur	Plus-values (moins-values) non matérialisées	Coût
<b>Placements</b>						
VAC 1 <sup>1</sup>	7 185	(2 689)	9 874	7 412	(2 507)	9 919
VAC 2 <sup>1</sup>	116	(3)	119	116	(3)	119
VAC 3 <sup>1</sup>	195	(180)	375	280	(175)	455
Facilité de financement	(522)	(522)	--	(449)	(449)	--
Sous-total	6 974	(3 394)	10 368	7 359	(3 134)	10 493
BTAA exclus de l'entente de restructuration	927	(490)	1 417	491	(926)	1 417
Total des BTAA	7 901	(3 884)	11 785	7 850	(4 060)	11 910
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	1 031	(109)	1 140	1 092	(48)	1 140
Total des placements	8 932	(3 993)	12 925	8 942	(4 108)	13 050
<b>Passif lié aux placements<sup>2</sup></b>	1 778	11	1 767	1 528	16	1 512
	7 154	(4 004)	11 158	7 414	(4 124)	11 538

<sup>1</sup> « véhicules d'actifs-cadres » ou « VAC »

<sup>2</sup> Ces éléments sont inclus aux rubriques des notes 3a et b.

Les BTAA de VAC 1 et certains BTAA exclus de l'entente de restructuration sont composés essentiellement des trocs de défaillance de crédit. La juste valeur des trocs de défaillance de crédit est établie en utilisant des techniques d'évaluation qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables telles que des écarts de crédit, des facteurs de corrélation et une prime d'illiquidité, laquelle est calculée à partir de l'écart entre le cours acheteur et vendeur d'instruments financiers similaires dans le marché. Pour les autres BTAA, la Caisse a établi des justes valeurs à l'aide d'une technique d'évaluation fondée sur un modèle financier dont les hypothèses utilisent autant que possible des données observables sur le marché comme les taux d'intérêt et la qualité du crédit. Par ailleurs, un jugement favorable de la cour a été rendu à l'automne 2011 dans le cadre d'un litige impliquant un BTAA exclu de l'entente de restructuration. Suite à l'analyse des conclusions énoncées dans le jugement, la Caisse a considéré ce développement favorable dans la détermination de la juste valeur du placement afférent.

Au 31 décembre 2011, la facilité de financement, qui représente les engagements à l'égard de VAC 1 s'élève à 6 167 M\$ (6 167 M\$ en 2010) et vient à échéance en juillet 2017. La juste valeur de cette facilité de financement est établie par l'application d'une technique d'évaluation fondée sur des tranches de l'indice CDX.IG majoré d'une prime de financement.

Une variation à la baisse 5,31 % (3,45 % en 2010) des écarts de crédit entraînerait une augmentation de la juste valeur des BTAA nette de la couverture économique d'environ 62 M\$ (43 M\$ en 2010). Toutefois, une variation à la hausse de 5,31 % (3,45 % en 2010) résulterait en une diminution d'environ 68 M\$ (45 M\$ en 2010) de celle-ci.

**f) Hiérarchie de la juste valeur**

Aux 31 décembre, la juste valeur des placements et du passif lié aux placements est répartie entre les trois niveaux de la hiérarchie de la façon suivante :

	<b>2011</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
<b>Placements</b>				
<b>Titres à revenu fixe</b>				
Valeurs à court terme	--	1 387	211	1 598
Obligations	--	54 169	3 209	57 378
BTAA	--	--	7 901	7 901
Financements hypothécaires	--	6 139	1 363	7 502
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<u>--</u>	<u>61 695</u>	<u>12 684</u>	<u>74 379</u>
<b>Titres à revenu variable</b>				
Actions et valeurs convertibles	49 096	2 118	25 527	76 741
Biens immobiliers <sup>1</sup>	--	--	22 033	22 033
<b>Total des titres à revenu variable</b>	<u>49 096</u>	<u>2 118</u>	<u>47 560</u>	<u>98 774</u>
<b>Sommes à recevoir relativement aux placements</b>				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	7 975	--	7 975
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	38	3 378	1 062	4 478
	<u>49 134</u>	<u>75 166</u>	<u>61 306</u>	<u>185 606</u>
<b>Passif lié aux placements</b>				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	670	--	670
Billets de trésorerie à payer	--	1 017	--	1 017
Billets à terme	--	8 772	--	8 772
Titres vendus à découvert	7 226	2 549	60	9 835
Emprunts hypothécaires	--	497	1 720	2 217
Autres emprunts à payer	--	3 229	9	3 238
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	37	2 680	88	2 805
	<u>7 263</u>	<u>19 414</u>	<u>1 877</u>	<u>28 554</u>

<sup>1</sup> Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat.

(en millions de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
<b>Titres à revenu fixe</b>				
Valeurs à court terme	--	3 714	257	3 971
Obligations	--	56 021	2 514	58 535
BTAA	--	--	7 850	7 850
Financements hypothécaires	--	4 543	3 010	7 553
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	--	64 278	13 631	77 909
<b>Titres à revenu variable</b>				
Actions et valeurs convertibles	35 917	3 363	24 641	63 921
Biens immobiliers <sup>1</sup>	--	--	21 490	21 490
<b>Total des titres à revenu variable</b>	35 917	3 363	46 131	85 411
<b>Sommes à recevoir relativement aux placements</b>				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	9 768	--	9 768
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	13	4 146	1 129	5 288
	35 930	81 555	60 891	178 376
<b>Passif lié aux placements</b>				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	967	--	967
Billets de trésorerie à payer	--	1 017	--	1 017
Billets à terme	--	8 095	--	8 095
Titres vendus à découvert	6 979	1 694	92	8 765
Emprunts hypothécaires	--	680	2 155	2 835
Autres emprunts à payer	--	2 980	13	2 993
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	37	2 993	105	3 135
	7 016	18 426	2 365	27 807

<sup>1</sup> Les placements en biens immobiliers regroupent la propriété partielle ou entière d'immeubles à revenu par des intérêts dans une société ou un partenariat.

### Niveau 3 : Rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture

Pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie, le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture se détaille comme suit :

<b>2011</b>									
<i>(en millions de dollars)</i>									
	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats<sup>1</sup></b>	<b>Achats</b>	<b>Ventes</b>	<b>Émissions</b>	<b>Règlements</b>	<b>Transferts nets vers et hors du niveau 3</b>	<b>Solde de clôture</b>	<b>Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice, comptabilisés en résultats<sup>2</sup></b>
Valeurs à court terme	257	40	2 261	(326)	--	(2 115)	94	211	(149)
Obligations	2 514	137	101	(166)	906	(166)	(117)	3 209	172
BTAA	7 850	151	--	--	--	(100)	--	7 901	175
Financements hypothécaires	3 010	160	--	(1 037)	601	(992)	(379)	1 363	53
Actions et valeurs convertibles	24 641	2 500	3 269	(4 794)	--	--	(89)	25 527	2 144
Biens immobiliers	21 490	1 660	1 076	(2 193)	--	--	--	22 033	1 592
Montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	1 024	(84)	14	33	--	1	(14)	974	(140)
Titres vendus à découvert	(92)	(6)	53	--	--	--	(15)	(60)	(8)
Emprunts hypothécaires	(2 155)	(4)	--	--	(6)	445	--	(1 720)	24
Autres emprunts à payer	(13)	--	--	--	--	4	--	(9)	--

<b>2010</b>									
<i>(en millions de dollars)</i>									
	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats<sup>1</sup></b>	<b>Achats</b>	<b>Ventes</b>	<b>Émissions</b>	<b>Règlements</b>	<b>Transferts nets vers et hors du niveau 3</b>	<b>Solde de clôture</b>	<b>Total des gains (pertes) imputables aux placements détenus à la fin de l'exercice, comptabilisés en résultats<sup>2</sup></b>
Valeurs à court terme	1 028	(516)	799	(17)	11	(1 048)	--	257	(124)
Obligations	2 793	(454)	829	(1 084)	400	(262)	292	2 514	(75)
BTAA	7 249	775	--	--	--	(174)	--	7 850	1 042
Financements hypothécaires	5 064	499	--	(724)	286	(1 781)	(334)	3 010	196
Actions et valeurs convertibles	22 870	2 608	2 774	(3 524)	--	--	(87)	24 641	864
Biens immobiliers	19 942	1 197	1 592	(1 241)	--	--	--	21 490	969
Montant net se rapportant aux instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	13	(312)	1 142	(4)	--	185	--	1 024	(104)
Titres vendus à découvert	(272)	(28)	124	(102)	--	15	171	(92)	(1)
Emprunts hypothécaires	(2 900)	266	--	--	(10)	489	--	(2 155)	253
Autres emprunts à payer	(313)	(11)	--	--	(15)	326	--	(13)	361

<sup>1</sup> Présentés aux rubriques Revenus de placement, Gains (pertes) à la vente de placements et Plus-values (moins-values) non matérialisées.

<sup>2</sup> Présentés aux rubriques Revenus de placement et Plus-values (moins-values) non matérialisées.

<sup>3</sup> Des actifs dérivés et des passifs dérivés sont présentés au net dans le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture.

### Niveau 3 : Évaluation à la juste valeur sur hypothèses alternatives raisonnables

Dans certains cas, les hypothèses utilisées dans les techniques d'évaluation reposent sur des données non observables ou sur des données de marché observables ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument évalué. Bien que la Caisse croie que ses évaluations de juste valeur sont appropriées, le recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait se traduire par des justes valeurs différentes. Il est possible que différentes entités arrivent à différentes évaluations de la juste valeur du même instrument financier à la même date de mesure. Pourtant, les techniques d'évaluation et les données d'entrée employées par ces entités peuvent répondre à l'objectif de la mesure de la juste valeur. Le fait que les différentes évaluations de la juste valeur existent reflète le jugement et les hypothèses appliqués, ainsi que l'incertitude relative à la mesure de la juste valeur des instruments.

L'analyse qui suit illustre la sensibilité des évaluations aux hypothèses alternatives raisonnables des données non observables. Ainsi, les actions et valeurs convertibles sont principalement sensibles au multiple du BAIIA et au taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation, qui peuvent raisonnablement varier entre 6,0 à 10,0 et entre 8,0 % à 14,0 %, respectivement. Les emprunts hypothécaires sont principalement sensibles à l'écart de crédit qui peut raisonnablement varier de plus ou moins 1,0 %. La juste valeur des placements en biens immobiliers est principalement sensible aux taux de capitalisation ou d'actualisation utilisés dans l'évaluation de l'immeuble, qui peuvent raisonnablement varier de plus ou moins 0,3 %. La juste valeur des fonds d'investissement pour lesquels la Caisse n'a pas accès à de l'information sur le placement sous-jacent est basée sur la juste valeur fournie par le commandité ou le gestionnaire externe. Par conséquent, étant donné qu'aucune information additionnelle n'indique qu'il faudrait ajuster cette juste valeur, aucune autre hypothèse raisonnablement possible ne peut être utilisée.

La substitution des principales hypothèses retenues par des hypothèses alternatives raisonnables résulterait soit en une augmentation d'environ 776 M\$ (839 M\$ en 2010) ou une diminution d'environ 1 306 M\$ (1 077 M\$ en 2010) de la juste valeur totale des instruments du niveau 3 excluant les BTAA, les placements en biens immobiliers et les fonds d'investissement. L'effet de la substitution d'hypothèses sur la juste valeur des BTAA est décrit à la note 3e.

#### 4. Autres éléments d'actif

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Encaisse	2 999	2 646
Comptes à recevoir	161	156
Immobilisations	133	120
	<u>3 293</u>	<u>2 922</u>

#### 5. Autres éléments de passif

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Intérêts à payer sur instruments financiers dérivés	89	248
Revenus de placement courus à payer	156	178
Passifs d'impôts exigibles et futurs	242	253
Autres passifs	675	631
	<u>1 162</u>	<u>1 310</u>

## 6. Avoir net des déposants et participations ne donnant pas le contrôle

### a) Avoir net des déposants

Les dépôts à vue et à terme portent, respectivement, intérêt à taux variable et fixe et constituent des créances de la Caisse à l'égard des déposants. Les taux annuels moyens versés sur les dépôts à vue et à terme sont de 1,0 % et de 1,7 % respectivement (0,6 % et 0,8 % en 2010).

Au cours de l'exercice, la Caisse a versé un montant de 3 M\$ (3 M\$ en 2010) à titre d'intérêts sur dépôts à vue et à terme.

Les dépôts à participation sont exprimés en unités. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'avoir net et au revenu net d'un fonds. À la clôture de chaque période mensuelle du fonds général et des fonds particuliers, le revenu net de placement et les gains (pertes) à la vente de placements sont attribués aux détenteurs de dépôts à participation. À l'ouverture de la période qui suit, les montants attribués sont versés au compte de dépôts à vue des déposants. Généralement, le solde des dépôts à vue est réinvesti en dépôts à participation à l'ouverture de chaque période mensuelle en fonction de la politique de placement des déposants. Le nombre d'unités de dépôts à participation émises est fonction de la juste valeur établie à la fin de la période mensuelle précédente.

Au cours de l'exercice, la Caisse a versé un montant de 5 966 M\$ (2 660 M\$ en 2010) à titre de revenu net aux détenteurs de dépôts à participation.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Créances de la Caisse à l'égard des déposants		
Dépôts à vue	121	197
Dépôts à terme	141	160
Revenu net à verser aux détenteurs de dépôts à participation	<u>272</u>	<u>393</u>
	<u>534</u>	<u>750</u>
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation		
Solde au début	142 284	137 123
Unités émises	8 072	7 771
Unités annulées	<u>(495)</u>	<u>(2 610)</u>
Solde à la fin	149 861	142 284
Gains à la vente de placements non attribués	9 448	10 954
Moins-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements nettes des participations ne donnant pas le contrôle	<u>(878)</u>	<u>(2 246)</u>
	<u>158 431</u>	<u>150 992</u>
Avoir net des déposants	<u><u>158 965</u></u>	<u><u>151 742</u></u>

La Caisse définit son capital comme l'avoir net des détenteurs de dépôts à participation, les dépôts à vue et les dépôts à terme. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement. Par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive CDP Financière Inc., la Caisse émet des titres de capitaux afin d'optimiser les coûts de financement et de financer certains investissements.

### b) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations des actionnaires sans contrôle dans les filiales consolidées qui ne sont pas attribuables, directement ou indirectement, à la Caisse. Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à leur part de la juste valeur de l'investissement et se voient attribuer une part proportionnelle de l'actif net cumulé et des résultats de placement nets. Les changements dans la participation de la Caisse dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme des opérations sur l'actif net cumulé.

Aux 31 décembre, les participations ne donnant pas le contrôle se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Solde au début	1 775	1 560
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle <i>(note 7e)</i>	499	328
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle **	<u>223</u>	<u>(113)</u>
Solde à la fin	<u><u>2 497</u></u>	<u><u>1 775</u></u>

\*\* En 2011, les autres changements proviennent principalement de la vente d'une part de la participation de la Caisse dans des filiales consolidées, d'une augmentation de la participation des minoritaires dans une filiale consolidée et d'un rachat par une filiale consolidée de ses propres actions. En 2010, les autres changements proviennent principalement de l'acquisition par la Caisse de participations additionnelles dans des filiales consolidées.

Aux 31 décembre, le coût et la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>	
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>
Canadiens	1 998	1 656	1 480	1 380
Étrangers	<u>499</u>	<u>705</u>	<u>295</u>	<u>655</u>
	<u><u>2 497</u></u>	<u><u>2 361</u></u>	<u><u>1 775</u></u>	<u><u>2 035</u></u>

**7. Revenus de placement, gains (pertes) à la vente de placements et plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements**

**a) Revenus de placement**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	258	165
Obligations	1 946	2 129
Financements hypothécaires	<u>364</u>	<u>451</u>
	<u><u>2 568</u></u>	<u><u>2 745</u></u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	1 657	1 268
Biens immobiliers <i>(note 7b)</i>	<u>957</u>	<u>924</u>
	<u><u>2 614</u></u>	<u><u>2 192</u></u>
Autres revenus	57	13
Moins :		
Frais de gestion externe	<u>7</u>	<u>5</u>
	<u><u>5 232</u></u>	<u><u>4 945</u></u>

Les Revenus de placement – Titres à revenu fixe ont été augmentés de 79 M\$ (28 M\$ en 2010) à titre de revenu net (dépendance nette) lié aux titres achetés (vendus) en vertu de conventions de revente (rachat). De plus, les Valeurs à court terme ont été réduites de 11 M\$ (6 M\$ en 2010) à titre de dépense d'intérêts sur les billets de trésorerie à payer et les Obligations ont été réduites de 311 M\$ (289 M\$ en 2010) à titre de dépense d'intérêts sur les billets à terme.

**b) Revenus nets de biens immobiliers**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Revenus de biens immobiliers	<u>2 734</u>	<u>2 855</u>
Moins :		
Charges reliées aux filiales immobilières		
Frais d'exploitation des biens immobiliers	1 269	1 352
Frais d'opération	83	77
Frais financiers des emprunts	<u>426</u>	<u>514</u>
	<u>1 778</u>	<u>1 943</u>
Autres revenus	<u>1</u>	<u>12</u>
	<u>957</u>	<u>924</u>

**c) Gains (pertes) à la vente de placements**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	398	(314)
Obligations	1 511	(659)
BTAA	(24)	(488)
Financements hypothécaires	<u>(960)</u>	<u>(925)</u>
	<u>925</u>	<u>(2 386)</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	(1 074)	3 818
Biens immobiliers	<u>(260)</u>	<u>313</u>
	<u>(1 334)</u>	<u>4 131</u>
Moins :		
Coûts de transaction des placements	71	125
Frais de gestion externe	<u>2</u>	<u>7</u>
	<u>(482)</u>	<u>1 613</u>

Le montant de 482 M\$ de pertes (1 613 M\$ de gains en 2010) à la vente de placements présenté dans l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés comprend un montant de 898 M\$ à titre de pertes de change (852 M\$ à titre de gains de change en 2010).



d) Plus-values non matérialisées des placements et du passif lié aux placements

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Titres à revenu fixe		
Valeurs à court terme	(301)	118
Obligations	1 884	3 183
Financements hypothécaires	1 250	1 723
Titres achetés en vertu de conventions de revente	4	7
BTAA	115	994
	<u>2 952</u>	<u>6 025</u>
Titres à revenu variable		
Actions et valeurs convertibles	(2 962)	5 044
Biens immobiliers	1 800	1 074
	<u>(1 162)</u>	<u>6 118</u>
Total des placements	<u>1 790</u>	<u>12 143</u>
Moins :		
Passif lié aux placements		
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	3	230
Billets à terme	676	80
Titres vendus à découvert	(360)	(34)
Emprunts hypothécaires	9	132
Autres emprunts à payer	16	6
Instruments financiers dérivés	(318)	(63)
	<u>26</u>	<u>351</u>
	<u>1 764</u>	<u>11 792</u>

Le montant de 1 764 M\$ de plus-values non matérialisées (11 792 M\$ en 2010) présenté dans l'état des résultats et évolution de l'actif net cumulés comprend un montant de 1 565 M\$ à titre de plus-values non matérialisées de change (1 668 M\$ à titre de moins-values non matérialisées de change en 2010).

e) Résultats de placement nets attribuables aux déposants et aux participations ne donnant pas le contrôle

	2011			2010		
	Déposants	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Déposants	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	<i>(en millions de dollars)</i>					
Revenus de placement	5 142	90	5 232	4 850	95	4 945
Moins :						
Charges d'exploitation	269	--	269	257	--	257
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	--	--	--	34	--	34
Revenus de placement nets	4 873	90	4 963	4 559	95	4 654
Gains (pertes) à la vente de placements	(495)	13	(482)	1 582	31	1 613
Total des revenus matérialisés	4 378	103	4 481	6 141	126	6 267
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	1 368	396	1 764	11 590	202	11 792
Résultats de placement nets	5 746	499	6 245	17 731	328	18 059

8. Charges d'exploitation

	2011	2010
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Traitements et avantages sociaux	139	122
Services informatiques et professionnels	51	59
Services de données et abonnements	12	13
Locaux et matériel	17	16
Amortissement des immobilisations	26	21
Autres	13	14
	258	245
Frais de garde de valeurs	11	12
	269	257

## 9. Identification et gestion des risques liés aux activités d'investissement

La Caisse a mis en place différentes politiques, directives et procédures pour encadrer le déroulement de ses activités.

La gestion du risque est encadrée par la politique de gestion intégrée des risques adoptée par le conseil d'administration. Révisée régulièrement, cette politique a pour objet de promouvoir une culture et des pratiques rigoureuses de gestion des risques qui favoriseront la réalisation de la mission de la Caisse envers ses déposants. Plus particulièrement, cette politique définit la gouvernance de la gestion des risques, fixe le niveau de risque jugé acceptable afin de parer aux pertes excessives, lie ce niveau de risque aux objectifs de valeur ajoutée et vise une répartition efficace du risque.

La gouvernance de la gestion du risque repose sur trois niveaux de contrôle :

- 1 - Les gestionnaires comme premiers responsables de la gestion des risques liés aux activités dont ils ont la responsabilité;
- 2 - Le comité des risques (CR), un sous-comité du comité de direction, appuyé par l'équipe de la Direction des risques, et la vice-présidence principale, Politiques et conformité;
- 3 - Le conseil d'administration et ses comités de vérification et de gestion des risques, ainsi que la Vérification interne.

La politique prévoit des mécanismes de reddition de comptes pour chacun de ces niveaux. D'autres encadrements sont prévus à la politique, notamment pour l'impartition de la gestion des investissements, la gestion du risque opérationnel et la gestion des instruments financiers dérivés.

Afin d'assurer l'objectivité et la rigueur nécessaires à la gestion des risques, la définition et le contrôle de la politique de gestion intégrée des risques ainsi que des politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés sont confiés à des équipes indépendantes des gestionnaires de portefeuille.

La politique de gestion intégrée des risques définit notamment les risques financiers suivants :

- a) le risque de marché;
- b) le risque de crédit;
- c) le risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés;
- d) le risque de liquidité de financement.

Les politiques d'investissement visent l'encadrement du travail des gestionnaires de portefeuille. Pour chaque portefeuille spécialisé, une politique d'investissement établit la philosophie, le type de gestion, l'univers de placement, l'indice de référence, l'objectif de valeur ajoutée et l'encadrement de risque, y compris des limites de concentration et de risque. Les gestionnaires sont tenus de respecter les limites propres à leurs activités d'investissement.

### a) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la valeur des instruments financiers. Cette valeur est influencée par la variation de certains paramètres de marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base. Le risque provient de la volatilité du prix d'un instrument financier, laquelle découle de la volatilité de ces variables de marché.

La Caisse gère l'ensemble des risques de marché de manière intégrée. Les principaux éléments contribuant au risque tels que les secteurs d'activité, les pays et les émetteurs sont pris en compte.

La Caisse peut utiliser des instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou directement auprès de banques et de courtiers en valeurs mobilières, aux fins de la gestion des risques de marché.

Le risque de marché de la Caisse est mesuré au moyen de la méthode dite de la valeur à risque (VaR), qui repose sur une évaluation statistique de la volatilité de la juste valeur de chacune des positions et de leurs corrélations. La VaR est une estimation statistique de la perte financière potentielle que pourrait subir un portefeuille, selon un niveau de confiance et une période d'exposition donnés. La VaR de marché est estimée à l'aide d'un niveau de confiance de 99 % sur une période d'exposition d'une année. Ainsi, la VaR calculée par la Caisse présente le niveau de perte qu'un portefeuille devrait atteindre ou dépasser dans 1 % des cas. La Caisse évalue la VaR pour chaque instrument détenu dans ses portefeuilles spécialisés et agrège l'information pour le portefeuille global.

La Caisse utilise la méthode de la simulation historique pour évaluer la VaR. Cette méthode se fonde principalement sur l'hypothèse que l'avenir sera semblable au passé. Elle requiert que les séries de données historiques de l'ensemble des facteurs de risque nécessaires à l'évaluation du rendement des instruments soient disponibles. En l'absence de ces données historiques, des méthodes de substitution sont utilisées. Un historique de 1 500 jours d'observation des facteurs de risque, tels la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des actifs financiers, est utilisé pour évaluer la volatilité des rendements et la corrélation entre le rendement des actifs. Au 31 décembre 2010, la Caisse utilisait un niveau de confiance de 99 % et un historique de 1 300 jours dans son calcul de la VaR. La VaR comparative a été recalculée sur la base d'un historique de 1 500 jours.

Deux types de risque sont calculés, soit les risques absolu et actif. Le risque absolu, ou la VaR absolue, du portefeuille de référence de la Caisse (portefeuille visé par les déposants globalement) est la résultante du risque des indices de référence associés aux catégories d'actif qui composent ce portefeuille. Par exemple, si les déposants choisissaient d'augmenter la proportion des actions dans leur portefeuille de référence respectif, ce risque s'en trouverait automatiquement accru étant donné la plus grande volatilité de cette catégorie d'actif. Par le fait même, le rendement absolu attendu s'en trouverait aussi augmenté. Le risque absolu du portefeuille global (composé des investissements réels) correspond au risque (la volatilité) des positions qui composent le portefeuille global de la Caisse. Le risque absolu du portefeuille global et celui du portefeuille de référence se calculent selon la même méthode, mais couvrent différents portefeuilles, soit le portefeuille global réellement investi par la Caisse et le portefeuille de référence visé par les déposants.

Le risque actif, ou la VaR de la gestion active, représente la possibilité que la Caisse dégage un rendement différent de celui du portefeuille de référence en gérant activement le portefeuille global. Plus le risque actif est élevé, plus le rendement absolu attendu du portefeuille global pourra se démarquer du rendement du portefeuille de référence.

Le risque absolu du portefeuille de référence de la Caisse, le risque actif et le risque absolu du portefeuille global sont mesurés régulièrement et sont sujets à diverses limites.

Aux 31 décembre, le risque absolu et le risque actif du portefeuille global, selon un niveau de confiance de 99 % et un historique de 1 500 jours, se présentent comme suit :

Risque absolu du portefeuille global

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en %)</i>	
Revenu fixe	10,2	10,0
Placements sensibles à l'inflation	41,5	35,7
Actions	47,0	47,2
Autres placements <sup>1</sup>	1,5	2,2
<b>Risque global</b>	<b>29,9</b>	<b>31,4</b>

Risque actif du portefeuille global

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en %)</i>	
Revenu fixe	1,2	1,2
Placements sensibles à l'inflation	16,5	10,2
Actions	4,7	5,7
Autres placements <sup>1</sup>	1,5	2,1
<b>Risque global</b>	<b>3,7</b>	<b>4,2</b>

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

De même, dans le cadre de sa gestion du risque de change, la Caisse utilise notamment des instruments négociés auprès de banques. Les échéances de ces instruments varient généralement d'un à douze mois dans le cas de contrats à terme de gré à gré et des options, et d'un à deux ans pour les trocs de devises. À l'échéance, de nouveaux instruments financiers dérivés sont négociés dans le but de maintenir à long terme une gestion efficace des risques de change associés aux placements et au passif lié aux placements en devises.

<sup>1</sup> La VaR pour la catégorie Autres placements est présentée en pourcentage de l'actif net de la Caisse.

Aux 31 décembre, la répartition des placements nets en devises se présente comme suit :

2011

	<i>(en millions de dollars)</i>						<b>Total</b>
	<b>Devises<sup>a</sup></b>						
	<b>Dollar canadien</b>	<b>Dollar américain</b>	<b>Euro</b>	<b>Livre sterling</b>	<b>Autres</b>	<b>Sous-total</b>	
<b>Placements</b>							
Titres à revenu fixe	68 905	3 327	882	294	971	5 474	74 379
Actions et valeurs convertibles	16 905	31 594	7 812	6 044	14 386	59 836	76 741
Biens immobiliers	13 501	3 292	3 658	646	936	8 532	22 033
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente	6 056	1 665	254	--	--	1 919	7 975
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	2 957	849	349	80	243	1 521	4 478
	<u>108 324</u>	<u>40 727</u>	<u>12 955</u>	<u>7 064</u>	<u>16 536</u>	<u>77 282</u>	<u>185 606</u>
<b>Passif lié aux placements</b>							
Produits conventionnels <sup>b</sup>	12 459	9 821	2 955	186	328	13 290	25 749
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	1 215	999	295	49	247	1 590	2 805
	<u>13 674</u>	<u>10 820</u>	<u>3 250</u>	<u>235</u>	<u>575</u>	<u>14 880</u>	<u>28 554</u>
<b>Placements nets</b>	<u>94 650</u>	<u>29 907</u>	<u>9 705</u>	<u>6 829</u>	<u>15 961</u>	<u>62 402</u>	<u>157 052</u>

2010

	<i>(en millions de dollars)</i>						<b>Total</b>
	<b>Devises<sup>a</sup></b>						
	<b>Dollar canadien</b>	<b>Dollar américain</b>	<b>Euro</b>	<b>Livre sterling</b>	<b>Autres</b>	<b>Sous-total</b>	
<b>Placements</b>							
Titres à revenu fixe	71 267	4 643	604	303	1 092	6 642	77 909
Actions et valeurs convertibles	16 676	22 359	7 210	5 048	12 628	47 245	63 921
Biens immobiliers	12 880	3 351	3 839	635	785	8 610	21 490
Sommes à recevoir relativement aux placements							
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 761	1 007	--	--	--	1 007	9 768
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	2 118	2 792	191	90	97	3 170	5 288
	<u>111 702</u>	<u>34 152</u>	<u>11 844</u>	<u>6 076</u>	<u>14 602</u>	<u>66 674</u>	<u>178 376</u>
<b>Passif lié aux placements</b>							
Produits conventionnels <sup>b</sup>	12 042	9 408	2 735	453	34	12 630	24 672
Montant se rapportant aux instruments financiers dérivés	470	2 252	246	33	134	2 665	3 135
	<u>12 512</u>	<u>11 660</u>	<u>2 981</u>	<u>486</u>	<u>168</u>	<u>15 295</u>	<u>27 807</u>
<b>Placements nets</b>	<u>99 190</u>	<u>22 492</u>	<u>8 863</u>	<u>5 590</u>	<u>14 434</u>	<u>51 379</u>	<u>150 569</u>

<sup>a</sup> Les placements sont présentés selon la devise dans laquelle ils sont libellés et sont convertis en dollars canadiens.

<sup>b</sup> Les produits conventionnels comprennent le passif lié aux placements à l'exception du montant se rapportant aux instruments financiers dérivés.

L'incidence de la conversion en dollars canadiens de la juste valeur des placements libellés en devises incluse à la rubrique Gains (pertes) à la vente des placements et à la rubrique Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements est favorable de 790 M\$ (défavorable de 2 403 M\$ en 2010). L'incidence de la couverture de change liée à une partie de ces placements est défavorable de 123 M\$ (favorable de 1 587 M\$ en 2010). L'effet net sur les résultats de placement nets est favorable de 667 M\$ (défavorable de 816 M\$ en 2010).

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'ensemble des actifs et des passifs qui portent intérêt ainsi que leur taux effectif sont repris plus loin, au tableau présentant l'exposition au risque de liquidité. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

## Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Ce risque est intégré à la mesure globale de la VaR.

### **b) Risque de crédit**

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte de la juste valeur dans le cas où un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou de remplir tout autre engagement financier, ou verrait sa situation financière se dégrader. Le risque de crédit provient notamment des titres à revenu fixe, des instruments financiers dérivés, de l'octroi de garanties financières et des engagements de prêts donnés.

L'analyse du risque de crédit comprend la probabilité de défaillance et du taux de récupération sur les titres de créance détenus par la Caisse, ainsi que le suivi des changements de qualité de crédit des émetteurs et des groupes d'émetteurs dont les titres sont détenus dans l'ensemble des portefeuilles de la Caisse.

L'analyse de la concentration mesure la juste valeur de l'ensemble des instruments financiers, notamment les titres à revenu fixe et les titres à revenu variable, liés à un même émetteur ou à un groupe d'émetteurs<sup>1</sup> ayant des caractéristiques communes (région, secteur d'activité, cote de crédit).

Une limite de concentration par groupe d'émetteurs est fixée à 3 % de l'actif total de la Caisse, à l'exception des titres émis par les gouvernements du Canada, du Québec, d'une autre province ou d'un territoire canadien, ainsi que par leurs ministères et organismes mandataires, lesquels ne font pas l'objet d'une limite de concentration. Quant aux émetteurs souverains bénéficiant d'une cote de crédit AAA, ils sont exclus de cette limite de concentration. Des limites de concentration spécifiques s'appliquent également pour les investissements dans les marchés en émergence. La concentration par émetteur est observée mensuellement ou à l'initiation d'une transaction nécessitant l'approbation du comité des risques.

Aux 31 décembre, la concentration par cote de crédit des groupes d'émetteurs de la Caisse se présente comme suit :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>Valeurs en % des placements<sup>2</sup></b>	
<u>Cote de crédit<sup>3</sup> :</u>		
AAA - AA	19,2	23,1
A	25,4	22,1
BBB	12,1	9,1
BB ou inférieur	2,9	3,1
<u>Pas de cote de crédit :</u>		
- Actifs immobiliers	16,0	17,3
- BTAA	0,9	0,6
- Placements privés	5,1	4,1
- Fonds de placements privés et fonds de couverture	7,3	7,9
- Financements hypothécaires et titres hypothécaires	4,6	4,2
- Autres	6,5	8,5
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Dans le tableau précédent, les groupes d'émetteurs pour lesquels une cote de crédit n'est pas disponible ont été catégorisés. Pour la plupart de ces groupes d'émetteurs, l'absence de cote de crédit des principales agences de notation de crédit reconnues s'explique par le fait que les investissements sont privés, l'absence de dette, la restructuration des investissements ou une combinaison de ces éléments. Par contre, la majorité des émetteurs sont évalués à l'aide d'un système interne de notation qui permet de suivre de près l'évolution du cycle de crédit. Il existe des limites d'exposition par secteurs, par pays (ou régions) et par cotes de crédit externes (aucune limite pour les cotes de crédit internes).

<sup>1</sup> Un groupe d'émetteurs est un ensemble d'émetteurs contrôlés par une société mère.

<sup>2</sup> Le pourcentage des placements représente les positions nettes par groupe d'émetteurs.

<sup>3</sup> Les cotes de crédit sont obtenues des principales agences de notation de crédit reconnues et elles sont agrégées selon un algorithme établi à l'interne. Seules les cotes de crédit à long terme des principales agences sont considérées pour obtenir cette concentration.

En 2011, 180 groupes d'émetteurs, dont les titres sont détenus par la Caisse, ont bénéficié d'une amélioration de leur cote de crédit émise par les principales agences de notation et 154 autres ont vu la leur se détériorer. La Caisse fait un suivi fréquent de l'évolution des cotes de crédit des agences et les compare avec les cotes de crédit internes lorsqu'elles sont disponibles.

Dans le cas des financements hypothécaires n'ayant pas de notation de crédit, l'analyse du risque de crédit s'effectue en partie à partir du ratio prêt-valeur. Selon ce ratio, le montant prêté est divisé par la juste valeur du ou des biens garantissant le prêt à la date de souscription ou d'octroi des fonds ou encore à tout autre moment durant le terme.

Aux 31 décembre, la ventilation des financements hypothécaires se présente comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<b>Valeurs en % des financements hypothécaires</b>	
<u>Ratio prêt-valeur</u>		
0 à 55 %	40,0	26,5
55 à 65 %	30,3	20,5
65 à 75 %	27,2	35,7
75 à 85 %	1,2	10,6
plus de 85 %	1,3	6,7
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Le risque de crédit se mesure par la juste valeur des placements avant la prise en compte de garanties ou autres rehaussements de crédit. Pour les éléments hors bilan, la valeur prise en compte afin de déterminer l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant garanti ou engagé.

Aux 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit se présente comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Placements		
Titres à revenu fixe	74 379	77 909
Sommes à recevoir relativement aux placements	12 453	15 056
	<u>86 832</u>	<u>92 965</u>
Hors bilan		
Garanties données (note 13)	8 474	8 940
Cautionnements et garanties d'emprunts (note 12)	789	1 322
Facilité de financement (note 12)	6 167	6 167
	<u>15 430</u>	<u>16 429</u>
<b>Total de l'exposition maximale</b>	<b><u>102 262</u></b>	<b><u>109 394</u></b>

En réalité, cette exposition est inférieure puisque la Caisse prend diverses mesures pour atténuer le risque de crédit comme la prise de garanties (se référer à la note 13).

### c) Risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés hors cote engendrent du risque de contrepartie, car ils sont négociés de gré à gré sans être transigés sur une chambre de compensation. Le risque de contrepartie correspond au risque de crédit provenant des expositions actuelles et potentielles des opérations sur ce type d'instrument dans l'éventualité où la contrepartie serait incapable de respecter les conditions aux contrats.

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés hors cote, la Caisse effectue des transactions auprès d'institutions financières dont la cote de crédit est établie par des agences de notation de crédit reconnues et dont les limites opérationnelles sont fixées par la direction. De plus, la Caisse conclut des accords juridiques basés sur les normes de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) permettant de bénéficier de l'effet compensatoire entre les montants à risque et l'échange de sûretés afin de limiter son exposition nette à ce risque.

Ce risque est mesuré par contrepartie, selon l'accord juridique en vigueur, à partir duquel il est possible de calculer une exposition nette occasionnée par l'ensemble des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et par les sûretés échangées. L'exposition actuelle au risque de contrepartie est mesurée quotidiennement, selon l'accord juridique en vigueur. L'exposition potentielle au risque de contrepartie est mesurée mensuellement.

Aux 31 décembre, les accords juridiques et les garanties reçues ont contribué à réduire l'exposition au risque de contrepartie des instruments financiers dérivés négociés hors cote à 435 M\$ (301 M\$ en 2010), liés à 61 contreparties actives (68 en 2010).

#### d) Risque de liquidité de financement

Le risque de liquidité de financement représente l'éventualité de ne pas être en mesure de respecter en permanence ses engagements liés à ses passifs financiers sans devoir se procurer des fonds à des prix anormalement élevés ou procéder à la vente forcée d'éléments d'actif. Il correspond également au risque qu'il ne soit pas possible de désinvestir rapidement ou d'investir sans exercer un effet marqué et défavorable sur le prix de l'investissement en question.

L'analyse de la conformité aux règles préétablies s'effectue mensuellement et un suivi des liquidités est effectué quotidiennement. La Caisse simule divers scénarios afin d'évaluer les effets potentiels de différents événements de marché sur ses liquidités. Les gestionnaires responsables évaluent la liquidité des marchés sur lesquels repose le financement des activités de la Caisse. Ils s'assurent de la présence de la Caisse sur différents marchés financiers et du maintien des relations avec les agences de notation de crédit reconnues qui cotent la Caisse ainsi que les bailleurs de fonds.

Aux 31 décembre, le sommaire des échéances en valeur nominale des placements et du passif lié aux placements se présente comme suit :

	2011				Taux d'intérêt effectif %	2010	
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		Total	Taux d'intérêt effectif %
<i>(en millions de dollars)</i>							
<b>Titres à revenu fixe</b>							
<b>Valeurs à court terme</b>							
Canadiennes	480	58	--	538	1,9	2 416	1,9
Étrangères	1 329	2	--	1 331	2,6	1 820	2,6
	<u>1 809</u>	<u>60</u>	<u>--</u>	<u>1 869</u>	2,4	<u>4 236</u>	2,2
<b>Obligations</b>							
<i>Émises ou garanties par :</i>							
Gouvernement du Canada	20	8 871	5 578	14 469	1,8	20 113	2,6
Province de Québec	472	400	6 826	7 698	3,6	7 616	4,2
Autres provinces canadiennes	34	30	1 165	1 229	4,1	1 472	4,1
Municipalités et autres							
organismes canadiens	202	765	450	1 417	4,1	1 253	4,5
Sociétés d'État canadiennes	201	5 132	5 700	11 033	3,2	10 549	3,4
Gouvernement américain	--	195	770	965	3,0	1 381	3,7
Autres gouvernements étrangers	--	1	267	268	4,2	17	4,9
Titres hypothécaires							
Canadiens	40	121	15	176	5,6	246	7,7
Étrangers	--	111	7	118	--	330	6,2
Entreprises canadiennes	169	2 861	7 085	10 115	5,2	8 762	5,0
Entreprises étrangères	51	1 791	447	2 289	7,8	2 045	8,7
Titres indexés sur l'inflation							
Canadiens	--	8	706	714	1,1	590	1,6
Étrangers	--	--	99	99	3,1	--	--
	<u>1 189</u>	<u>20 286</u>	<u>29 115</u>	<u>50 590</u>	3,5	<u>54 374</u>	3,7
<b>BTAA</b>	<u>421</u>	<u>1 084</u>	<u>10 373</u>	<u>11 878</u>	--	<u>11 967</u>	--
<b>Financements hypothécaires</b>							
Canadiens	1 320	2 625	2 475	6 420	3,8	5 782	4,6
Étrangers	391	179	288	858	4,9	2 945	7,5
	<u>1 711</u>	<u>2 804</u>	<u>2 763</u>	<u>7 278</u>	3,9	<u>8 727</u>	5,6
	<u>5 130</u>	<u>24 234</u>	<u>42 251</u>	<u>71 615</u>	3,5	<u>79 304</u>	3,9
<b>Sommes à recevoir relativement aux placements</b>							
Titres achetés en vertu de conventions de revente							
Canadiens	6 057	--	--	6 057	1,0	8 763	1,0
Étrangers	1 919	--	--	1 919	--	1 007	0,1
	<u>7 976</u>	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>7 976</u>	0,8	<u>9 770</u>	0,9



	2011				2010		
	<i>(en millions de dollars)</i>						
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux d'intérêt effectif %	Total	Taux d'intérêt effectif %
<b>Passif lié aux placements</b>							
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	670	--	--	670	0,7	967	0,4
Billets de trésorerie à payer	1 019	--	--	1 019	1,1	1 019	1,1
Billets à terme	--	3 036	5 046	8 082	3,8	7 968	3,8
Titres vendus à découvert	--	392	1 799	2 191	2,3	1 631	1,5
Emprunts hypothécaires	31	1 625	560	2 216	4,6	2 843	4,4
Autres emprunts à payer	1 771	234	1 290	3 295	1,1	2 997	0,9
	<u>3 491</u>	<u>5 287</u>	<u>8 695</u>	<u>17 473</u>	2,9	<u>17 425</u>	2,8

La Caisse est partie à divers engagements et elle émet des garanties financières qui peuvent avoir un impact sur ses liquidités (se référer aux notes 3e, 12 et 13).

## 10. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction du titre sous-jacent, et qui n'exigent pas la détention ou la livraison du titre sous-jacent lui-même. Cet élément sous-jacent peut être de nature financière (taux d'intérêt, devise, titre ou indice boursier), ou une marchandise (métal précieux, denrée, pétrole).

Le montant nominal de référence d'un instrument financier dérivé représente la valeur du capital théorique, à laquelle s'applique un taux ou un prix afin de déterminer l'échange des flux de trésorerie futurs, et ne reflète pas le risque de crédit afférent à cet instrument.

La Caisse a recours, entre autres, aux instruments financiers dérivés décrits ci-après :

- Le contrat à terme de gré à gré et le contrat normalisé sont des engagements qui permettent d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent, à une quantité et à un prix établis par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente. Le contrat à terme de gré à gré est assorti de conditions sur mesure négociées directement entre les parties sur le marché hors cote. Le contrat à terme normalisé a des modalités fixées par un marché réglementé.
- Le troc est une opération par laquelle deux parties conviennent d'échanger des flux financiers selon des modalités prédéterminées prévoyant notamment un montant nominal de référence et une durée.
- L'option est un contrat négocié de gré à gré ou sur un marché réglementé, conférant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un nombre déterminé d'un titre sous-jacent, un indice ou une marchandise, à un prix de levée stipulé d'avance, soit à une date déterminée, soit à n'importe quel moment avant une échéance préétablie.
- Le bon de souscription est un contrat qui permet l'achat d'un élément sous-jacent à un prix établi par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente.

Le risque de change découle des placements et du passif lié aux placements libellés en devises ainsi que des instruments financiers dérivés s'y rapportant.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou auprès de banques et de courtiers en valeurs mobilières permet de gérer les risques de taux d'intérêt et de marché de l'ensemble du portefeuille de placements.

a) **Sommaire des instruments financiers dérivés**

	2011			2010	
	<i>(en millions de dollars)</i>				
<b>Montant nominal de référence</b>	<b>Juste valeur</b>			<b>Montant net</b>	<b>Montant net</b>
	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>			
<b>Gestion des risques de change</b>					
Trocs de devises					
Achats	4 246	50	48	2	171
Contrats à terme de gré à gré					
Achats	6 400	156	65	91	(68)
Ventes	25 059	455	275	180	542
Options négociées hors cote					
Achats	241	26	--	26	--
Ventes	185	--	4	(4)	--
	<u>36 131</u>	<u>687</u>	<u>392</u>	<u>295</u>	<u>645</u>
<b>Gestion des taux d'intérêt et de marché</b>					
Trocs de devises et de taux d'intérêt	52 542	2 033	2 014	19	284
Trocs de défaillance de crédit	42 697	1 073	70	1 003	1 096
Trocs d'actions et valeurs convertibles	20 896	504	185	319	120
Trocs de produits de base	59	5	4	1	(3)
Contrats à terme normalisés	7 993	31	32	(1)	(28)
Contrats à terme de gré à gré	2 342	9	16	(7)	(15)
Options négociées hors cote					
Achats	3 590	77	--	77	65
Ventes	3 075	--	86	(86)	(86)
Options cotées en bourse					
Achats	814	15	--	15	24
Ventes	301	--	6	(6)	(10)
Bons de souscription	101	44	--	44	61
	<u>134 410</u>	<u>3 791</u>	<u>2 413</u>	<u>1 378</u>	<u>1 508</u>
<b>Total des contrats sur instruments financiers dérivés</b>	<u><u>170 541</u></u>	<u><u>4 478</u></u>	<u><u>2 805</u></u>	<u><u>1 673</u></u>	<u><u>2 153</u></u>

b) **Sommaire des échéances des instruments financiers dérivés**

	2011				2010
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	<b>Montant nominal de référence - Échéance</b>				<b>Montant nominal de référence</b>
	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>	
<b>Gestion des risques de change</b>					
Trocs de devises					
Achats	2 128	1 986	132	4 246	2 365
Contrats à terme de gré à gré					
Achats	6 400	--	--	6 400	2 272
Ventes	24 205	854	--	25 059	16 932
Options négociées hors cote					
Achats	241	--	--	241	158
Ventes	185	--	--	185	34
	<u>33 159</u>	<u>2 840</u>	<u>132</u>	<u>36 131</u>	<u>21 761</u>
<b>Gestion des taux d'intérêt et de marché</b>					
Trocs de devises et de taux d'intérêt	8 657	22 371	21 514	52 542	84 770
Trocs de défaillance de crédit	9 804	32 798	95	42 697	42 321
Trocs d'actions et valeurs convertibles	20 190	706	--	20 896	17 262
Trocs de produits de base	59	--	--	59	74
Contrats à terme normalisés	7 888	105	--	7 993	14 432
Contrats à terme de gré à gré	2 317	25	--	2 342	8 154
Options négociées hors cote					
Achats	2 558	1 032	--	3 590	6 534
Ventes	2 602	473	--	3 075	2 619
Options cotées en bourse					
Achats	814	--	--	814	772
Ventes	301	--	--	301	454
Bons de souscription	17	84	--	101	115
	<u>55 207</u>	<u>57 594</u>	<u>21 609</u>	<u>134 410</u>	<u>177 507</u>
<b>Total des contrats sur instruments financiers dérivés</b>	<u>88 366</u>	<u>60 434</u>	<u>21 741</u>	<u>170 541</u>	<u>199 268</u>

	2011				2010
	<i>(en millions de dollars)</i>				
	<b>Juste valeur - Échéance</b>				<b>Juste valeur</b>
	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>					
Actif	1 297	1 758	1 423	4 478	5 288
Passif	649	1 014	1 142	2 805	3 135
<b>Montant net</b>	<u>648</u>	<u>744</u>	<u>281</u>	<u>1 673</u>	<u>2 153</u>

**11. Cession de créances**

La Caisse a mis en place un programme de syndication de certains de ses financements hypothécaires. Dans le cadre de ces transactions, la Caisse assume le rôle d'un administrateur des financements hypothécaires vendus et conserve ainsi une relation avec les clients. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Caisse a exécuté des activités de syndication pour un montant de 48 M\$ (231 M\$ en 2010). Les gains et pertes sur syndication ne sont pas présentés distinctement étant donné que les montants en cause ne sont pas significatifs.

Aucune activité de titrisation n'a été effectuée au cours de 2011 et 2010.

## 12. Engagements et éventualités

En raison de la nature même de ses activités, la Caisse est partie à divers engagements.

Les engagements d'achat de placements signifient que la Caisse s'est engagée à acheter des placements dont le règlement se fera au cours des prochains exercices conformément aux modalités prévues dans les conventions.

Les cautionnements et les garanties d'emprunts consistent pour la Caisse à garantir, auprès d'institutions financières et de sociétés, des revenus futurs à la suite de transactions de vente de placements et d'opérations sur instruments financiers dérivés ainsi que le remboursement d'emprunts de sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Les cautionnements relatifs aux remboursements d'emprunts ne comportent aucune date d'échéance spécifique, sauf dans certains cas où ils sont en vigueur pour une durée maximale variant de 1 à 5 ans.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Engagements d'achats de placements	7 182	6 902
Cautionnements et garanties d'emprunts	789	1 322
BTAA <sup>1</sup>	<u>6 167</u>	<u>6 167</u>
	<u>14 138</u>	<u>14 391</u>

## 13. Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal des affaires, la Caisse donne des actifs financiers en garantie de titres empruntés, de titres vendus en vertu de conventions de rachat et dans le cadre des transactions sur instruments financiers dérivés. La contrepartie est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la Caisse. Sous certaines conditions, la Caisse peut être amenée à donner des garanties additionnelles si celles déjà données perdent de la valeur.

Aux 31 décembre, le tableau qui suit présente la juste valeur des garanties données par la Caisse :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Garanties données sur		
Emprunts de titres	7 138	6 905
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	671	967
Instruments financiers dérivés hors cote	220	-
Instruments financiers dérivés cotés	<u>445</u>	<u>1 068</u>
	<u>8 474</u>	<u>8 940</u>

La Caisse reçoit des actifs financiers en garantie sur les prêts de titres, sur les titres achetés en vertu de conventions de revente et dans le cadre des transactions sur instruments financiers dérivés. La Caisse est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la contrepartie. La Caisse a l'obligation de rendre ces titres à ses contreparties. Si la valeur des garanties reçues diminue, la Caisse peut, dans certains cas, demander des garanties complémentaires.

Aux 31 décembre, le tableau qui suit présente la juste valeur des garanties reçues par la Caisse :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	<i>(en millions de dollars)</i>	
Garanties reçues sur		
Prêts de titres	1 872	2 108
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 000	9 784
Instruments financiers dérivés hors cote	<u>1 916</u>	<u>1 948</u>
	<u>11 788</u>	<u>13 840</u>

## 14. Chiffres présentés à des fins de comparaison

Certains chiffres des états financiers de 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

<sup>1</sup>Pour la description des engagements liés aux BTAA, se référer à la note 3e.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS

(en millions de dollars)

ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	VALEURS À COURT TERME (740)		OBLIGATIONS (760)		OBLIGATIONS À LONG TERME (764)		DETTES IMMOBILIÈRES (750)	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>ACTIF</b>								
Placements à la juste valeur								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	--	--
Obligations	--	--	49 905,9	51 495,2	3 761,7	3 571,5	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	6 067,3	6 609,2
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	186,8	281,0
Valeurs à court terme	--	--	1 588,5	2 979,2	--	--	28,1	1 048,1
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	734,0	741,0	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de vente	7 934,2	3 209,2	4 301,4	10 791,8	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	24,7
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	7 934,2	3 209,2	55 795,8	65 266,2	4 495,7	4 312,5	6 282,2	7 963,0
Dépôts à vue au fonds général	--	167,1	3 336,8	--	--	--	29,8	--
Autres éléments d'actif	--	--	1 298,0	1 273,6	46,6	43,2	636,3	1 065,5
	7 934,2	3 376,3	60 430,6	66 539,8	4 542,3	4 355,7	6 948,3	9 028,5
<b>PASSIF</b>								
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	10 739,4	5 030,5	733,8	741,0	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	2 278,2	12 318,9	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	13,4
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	3 999,6	4 611,2	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	1 495,6	2 811,9	--	--	65,7	103,3
	--	--	18 512,8	24 772,5	733,8	741,0	65,7	116,7
Avances du fonds général	1 171,9	--	--	979,3	44,3	5,9	--	18,5
Autres éléments de passif	6,6	3,1	395,5	880,0	17,2	22,8	242,1	186,3
	1 178,5	3,1	18 908,3	26 631,8	795,3	769,7	307,8	321,5
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>6 755,7</b>	<b>3 373,2</b>	<b>41 522,3</b>	<b>39 908,0</b>	<b>3 747,0</b>	<b>3 586,0</b>	<b>6 640,5</b>	<b>8 707,0</b>
Moins:								
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	33,0	71,1
<b>AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>6 755,7</b>	<b>3 373,2</b>	<b>41 522,3</b>	<b>39 908,0</b>	<b>3 747,0</b>	<b>3 586,0</b>	<b>6 607,5</b>	<b>8 635,9</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE</b>								
<b>REVENUS</b>								
Revenus de placement	47,9	18,8	1 384,6	1 677,2	149,2	141,4	696,4	609,7
Autres revenus	--	--	6,3	--	--	--	--	--
	47,9	18,8	1 390,9	1 677,2	149,2	141,4	696,4	609,7
Charges d'exploitation	0,5	0,5	45,2	39,1	2,4	1,6	8,8	7,1
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	--	0,1	--	7,1	--	0,2	--	0,4
<b>REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS</b>	<b>47,4</b>	<b>18,2</b>	<b>1 345,7</b>	<b>1 631,0</b>	<b>146,8</b>	<b>139,6</b>	<b>687,6</b>	<b>602,2</b>
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	47,3	82,9	--	--	--	--
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT</b>	<b>47,4</b>	<b>18,2</b>	<b>1 298,4</b>	<b>1 548,1</b>	<b>146,8</b>	<b>139,6</b>	<b>687,6</b>	<b>602,2</b>
Gains (pertes) à la vente de placements	--	0,2	1 402,1	672,8	148,0	192,2	(1 041,5)	(3 007,4)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	(0,6)	(0,1)	1 280,3	939,9	333,5	58,7	1 374,5	3 797,2
<b>RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS</b>	<b>46,8</b>	<b>18,3</b>	<b>3 980,8</b>	<b>3 160,8</b>	<b>628,3</b>	<b>390,5</b>	<b>1 020,6</b>	<b>1 392,0</b>
Montant net des unités de participation émises (annulées)	3 383,1	659,5	(1 068,1)	921,7	(320,5)	244,2	(2 358,7)	(1 190,9)
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(47,4)	(18,2)	(1 298,4)	(1 548,1)	(146,8)	(139,6)	(684,0)	(595,8)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	(44,4)	36,9
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>3 382,5</b>	<b>659,6</b>	<b>1 614,3</b>	<b>2 534,4</b>	<b>161,0</b>	<b>495,1</b>	<b>(2 066,5)</b>	<b>(357,8)</b>
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT</b>	<b>3 373,2</b>	<b>2 713,6</b>	<b>39 908,0</b>	<b>37 373,6</b>	<b>3 586,0</b>	<b>3 090,9</b>	<b>8 707,0</b>	<b>9 064,8</b>
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN</b>	<b>6 755,7</b>	<b>3 373,2</b>	<b>41 522,3</b>	<b>39 908,0</b>	<b>3 747,0</b>	<b>3 586,0</b>	<b>6 640,5</b>	<b>8 707,0</b>
<b>ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION</b>								
Résultats de placement nets	46,8	18,3	3 980,8	3 160,8	628,3	390,5	1 020,6	1 392,0
Moins:								
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	6,3	15,9
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	46,8	18,3	3 980,8	3 160,8	628,3	390,5	1 014,3	1 376,1
Montant net des unités de participation émises (annulées)	3 383,1	659,5	(1 068,1)	921,7	(320,5)	244,2	(2 358,7)	(1 190,9)
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(47,4)	(18,2)	(1 298,4)	(1 548,1)	(146,8)	(139,6)	(684,0)	(595,8)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>3 382,5</b>	<b>659,6</b>	<b>1 614,3</b>	<b>2 534,4</b>	<b>161,0</b>	<b>495,1</b>	<b>(2 028,4)</b>	<b>(410,6)</b>
<b>AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT</b>	<b>3 373,2</b>	<b>2 713,6</b>	<b>39 908,0</b>	<b>37 373,6</b>	<b>3 586,0</b>	<b>3 090,9</b>	<b>8 635,9</b>	<b>9 046,5</b>
<b>AVOIR NET DES FONDS À LA FIN</b>	<b>6 755,7</b>	<b>3 373,2</b>	<b>41 522,3</b>	<b>39 908,0</b>	<b>3 747,0</b>	<b>3 586,0</b>	<b>6 607,5</b>	<b>8 635,9</b>
<b>PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE</b>								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	--	--	--	--	--	--
Obligations	--	--	45 648,5	48 400,3	3 391,7	3 534,9	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	5 789,3	7 490,9
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	294,7	544,6
Valeurs à court terme	--	--	1 662,2	2 055,6	--	--	28,1	1 048,1
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	734,0	741,0	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de vente	7 934,9	3 209,2	4 308,5	10 802,6	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	46,3
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	7 934,9	3 209,2	51 619,2	61 258,5	4 125,7	4 275,9	6 112,1	9 129,9
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	10 743,7	5 042,9	733,8	741,0	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	2 278,2	12 318,9	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	13,5
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	3 833,2	4 619,4	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	10,7	32,8	--	--	--	--
	--	--	16 865,8	22 014,0	733,8	741,0	--	13,5

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL (762)		INFRASTRUCTURES (782) (Constitué le 1 <sup>er</sup> juillet 2010)		IMMEUBLES (710)		ACTIONS CANADIENNES (720)	
ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2011	2010	2011	1 <sup>er</sup> juillet 2010	2011	2010	2011	2010
<b>ACTIF</b>								
Placements à la juste valeur								
Biens immobiliers	--	--	--	--	22 186,3	21 618,0	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	6 520,8	4 475,7	4 065,1	4 232,4	11 594,4	11 490,8
Obligations	1 303,5	975,3	1 344,5	501,3	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	1 480,0	1 199,0	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	--	988,9	1 174,4	--	1 559,8
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	12 325,8	12 295,0
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	1 303,5	975,3	7 865,3	4 977,0	28 720,3	28 223,8	23 920,2	25 345,6
Dépôts à vue au fonds général	146,1	3,5	--	147,7	177,7	--	211,3	--
Autres éléments d'actif	2,7	2,1	39,0	33,3	2 689,5	1 801,8	44,6	36,4
	1 452,3	980,9	7 904,3	5 158,0	31 587,5	30 025,6	24 176,1	25 382,0
<b>PASSIF</b>								
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	148,6	6,5	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	9,3	12,8	146,2	130,4	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	8 756,2	8 175,1	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	2 217,1	2 835,0	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	--	--	--	--	5 557,7	5 573,0
Instruments financiers dérivés	--	--	108,8	98,8	349,2	300,7	43,4	40,2
	148,6	6,5	118,1	111,6	11 468,7	11 441,2	5 601,1	5 613,2
Avances du fonds général	--	--	866,7	--	--	222,8	--	395,3
Autres éléments de passif	18,0	38,7	33,2	17,3	817,1	893,0	83,6	111,0
	166,6	45,2	1 018,0	128,9	12 285,8	12 557,0	5 684,7	6 119,5
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>1 285,7</b>	<b>935,7</b>	<b>6 886,3</b>	<b>5 029,1</b>	<b>19 301,7</b>	<b>17 468,6</b>	<b>18 491,4</b>	<b>19 262,5</b>
Moins:								
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	1 160,8	709,9	1 303,7	994,6	--	--
<b>AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>1 285,7</b>	<b>935,7</b>	<b>5 725,5</b>	<b>4 319,2</b>	<b>17 998,0</b>	<b>16 474,0</b>	<b>18 491,4</b>	<b>19 262,5</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE</b>								
<b>REVENUS</b>								
Revenus de placement	37,8	26,5	216,7	83,5	760,1	725,2	570,7	459,0
Autres revenus	--	--	2,4	2,3	--	--	3,7	--
	37,8	26,5	219,1	85,8	760,1	725,2	574,4	459,0
Charges d'exploitation	0,8	0,5	17,0	11,4	17,4	17,2	43,9	40,0
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	--	0,1	--	2,3	--	0,9	--	5,5
<b>REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS</b>	<b>37,0</b>	<b>25,9</b>	<b>202,1</b>	<b>72,1</b>	<b>742,7</b>	<b>707,1</b>	<b>530,5</b>	<b>413,5</b>
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	0,3
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT</b>	<b>37,0</b>	<b>25,9</b>	<b>202,1</b>	<b>72,1</b>	<b>742,7</b>	<b>707,1</b>	<b>530,5</b>	<b>413,2</b>
Gains (pertes) à la vente de placements	98,8	22,3	(57,9)	36,7	141,0	326,2	(1 468,3)	1 089,2
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	66,6	32,3	1 234,2	417,7	1 108,2	1 068,0	(1 195,6)	1 054,4
<b>RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS</b>	<b>202,4</b>	<b>80,5</b>	<b>1 378,4</b>	<b>526,5</b>	<b>1 991,9</b>	<b>2 101,3</b>	<b>(2 133,4)</b>	<b>2 556,8</b>
Montant net des unités de participation émises (annulées)	184,6	228,9	530,8	3 932,2	380,5	972,0	1 892,8	112,7
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(37,0)	(25,9)	(168,0)	(59,5)	(690,6)	(646,3)	(530,5)	(413,2)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	116,0	629,9	151,3	(55,6)	--	--
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>350,0</b>	<b>283,5</b>	<b>1 857,2</b>	<b>5 029,1</b>	<b>1 833,1</b>	<b>2 371,4</b>	<b>(771,1)</b>	<b>2 256,3</b>
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT</b>	<b>935,7</b>	<b>652,2</b>	<b>5 029,1</b>	<b>--</b>	<b>17 468,6</b>	<b>15 097,2</b>	<b>19 262,5</b>	<b>17 006,2</b>
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN</b>	<b>1 285,7</b>	<b>935,7</b>	<b>6 886,3</b>	<b>5 029,1</b>	<b>19 301,7</b>	<b>17 468,6</b>	<b>18 491,4</b>	<b>19 262,5</b>
<b>ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION</b>								
Résultats de placement nets	202,4	80,5	1 378,4	526,5	1 991,9	2 101,3	(2 133,4)	2 556,8
Moins:								
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	334,9	80,0	157,8	141,2	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	202,4	80,5	1 043,5	446,5	1 834,1	1 960,1	(2 133,4)	2 556,8
Montant net des unités de participation émises (annulées)	184,6	228,9	530,8	3 932,2	380,5	972,0	1 892,8	112,7
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(37,0)	(25,9)	(168,0)	(59,5)	(690,6)	(646,3)	(530,5)	(413,2)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>350,0</b>	<b>283,5</b>	<b>1 406,3</b>	<b>4 319,2</b>	<b>1 524,0</b>	<b>2 285,8</b>	<b>(771,1)</b>	<b>2 256,3</b>
<b>AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT</b>	<b>935,7</b>	<b>652,2</b>	<b>4 319,2</b>	<b>--</b>	<b>16 474,0</b>	<b>14 188,2</b>	<b>19 262,5</b>	<b>17 006,2</b>
<b>AVOIR NET DES FONDS À LA FIN</b>	<b>1 285,7</b>	<b>935,7</b>	<b>5 725,5</b>	<b>4 319,2</b>	<b>17 998,0</b>	<b>16 474,0</b>	<b>18 491,4</b>	<b>19 262,5</b>
<b>PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE</b>								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	18 899,0	20 092,3	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--	4 887,5	4 074,0	3 945,0	4 036,1	10 171,9	8 400,4
Obligations	1 157,4	895,8	1 269,9	483,0	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	1 485,5	1 220,7	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	--	988,8	1 174,5	--	1 548,3
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	12 325,8	12 295,0
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	1 157,4	895,8	6 157,4	4 557,0	25 318,3	26 523,6	22 497,7	22 243,7
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	148,6	6,5	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	9,4	13,2	147,2	127,7	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	8 303,6	8 281,4	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	2 215,6	2 842,9	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--	--	--	--	--	5 221,0	4 749,3
Instruments financiers dérivés	--	--	52,7	96,2	22,7	3,2	--	--
	148,6	6,5	62,1	109,4	10 689,1	11 255,2	5 221,0	4 749,3

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	ACTIONS MONDIALES (735) (Constitué le		QUEBEC MONDIAL (761) 2010		ACTIONS AMÉRICAINES (731) (Constitué le		ACTIONS EAEO (730) (Constitué le	
	2011	1 <sup>er</sup> avril 2010)	2011	2010	2011	1 <sup>er</sup> avril 2010)	2011	1 <sup>er</sup> avril 2010)
<b>ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE</b>								
<b>ACTIF</b>								
Placements à la juste valeur								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	14 109,4	9 520,1	--	8,1	8 112,2	547,0	9 105,3	9 722,6
Obligations	--	9,1	3 562,9	6 843,4	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	8,6	30,2	--	--	--	--	--	0,1
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	1 544,2	1 972,2	--	5 279,0	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de vente	--	--	112,7	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	14 118,0	9 559,4	5 219,8	8 823,7	8 112,2	5 826,0	9 105,3	9 722,7
Dépôts à vue au fonds général	--	--	1,5	219,7	--	--	--	--
Autres éléments d'actif	44,6	49,2	85,1	66,0	13,6	1,1	24,3	19,6
	14 162,6	9 608,6	5 306,4	9 109,4	8 125,8	5 827,1	9 129,6	9 742,3
<b>PASSIF</b>								
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	747,0	281,1	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	770,0	1 444,7	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	2 030,3	2 082,5	--	--	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	147,3	99,3	9,9	0,3	--	--	--	--
	2 947,6	3 626,5	756,9	281,4	--	--	--	--
Avances du fonds général	298,8	58,7	--	--	5,5	66,2	25,4	4,8
Autres éléments de passif	74,0	57,0	9,4	398,2	14,4	0,3	10,0	8,5
	3 320,4	3 742,2	766,3	679,6	19,9	66,5	35,4	13,3
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>10 842,2</b>	<b>5 866,4</b>	<b>4 540,1</b>	<b>8 429,8</b>	<b>8 105,9</b>	<b>5 760,6</b>	<b>9 094,2</b>	<b>9 729,0</b>
Moins:								
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>10 842,2</b>	<b>5 866,4</b>	<b>4 540,1</b>	<b>8 429,8</b>	<b>8 105,9</b>	<b>5 760,6</b>	<b>9 094,2</b>	<b>9 729,0</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE</b>								
<b>REVENUS</b>								
Revenus de placement	224,0	99,7	199,4	314,7	109,6	22,5	326,8	185,7
Autres revenus	--	--	--	--	--	--	--	--
	224,0	99,7	199,4	314,7	109,6	22,5	326,8	185,7
Charges d'exploitation	27,8	11,3	21,8	32,0	4,4	3,9	8,6	7,3
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	--	2,5	--	5,1	--	0,7	--	1,2
<b>REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS</b>	<b>196,2</b>	<b>85,9</b>	<b>177,6</b>	<b>277,6</b>	<b>105,2</b>	<b>17,9</b>	<b>318,2</b>	<b>177,2</b>
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	13,1	6,3	--	0,1	--	--	--	--
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT</b>	<b>183,1</b>	<b>79,6</b>	<b>177,6</b>	<b>277,5</b>	<b>105,2</b>	<b>17,9</b>	<b>318,2</b>	<b>177,2</b>
Gains (pertes) à la vente de placements	187,8	(108,7)	(218,4)	792,3	141,7	333,9	47,2	(99,1)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	(1 053,5)	534,1	127,3	109,6	72,1	20,3	(1 327,5)	497,1
<b>RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS</b>	<b>(682,6)</b>	<b>505,0</b>	<b>86,5</b>	<b>1 179,4</b>	<b>319,0</b>	<b>372,1</b>	<b>(962,1)</b>	<b>575,2</b>
Montant net des unités de participation émises (annulées)	5 841,5	5 441,0	(3 798,6)	(5 271,4)	2 131,5	5 406,4	645,5	9 331,0
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(183,1)	(79,6)	(177,6)	(277,5)	(105,2)	(17,9)	(318,2)	(177,2)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>4 975,8</b>	<b>5 866,4</b>	<b>(3 889,7)</b>	<b>(4 369,5)</b>	<b>2 345,3</b>	<b>5 760,6</b>	<b>(634,8)</b>	<b>9 729,0</b>
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT</b>	<b>5 866,4</b>	<b>--</b>	<b>8 429,8</b>	<b>12 799,3</b>	<b>5 760,6</b>	<b>--</b>	<b>9 729,0</b>	<b>--</b>
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN</b>	<b>10 842,2</b>	<b>5 866,4</b>	<b>4 540,1</b>	<b>8 429,8</b>	<b>8 105,9</b>	<b>5 760,6</b>	<b>9 094,2</b>	<b>9 729,0</b>
<b>ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION</b>								
Résultats de placement nets	(682,6)	505,0	86,5	1 179,4	319,0	372,1	(962,1)	575,2
Moins:								
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	(682,6)	505,0	86,5	1 179,4	319,0	372,1	(962,1)	575,2
Montant net des unités de participation émises (annulées)	5 841,5	5 441,0	(3 798,6)	(5 271,4)	2 131,5	5 406,4	645,5	9 331,0
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(183,1)	(79,6)	(177,6)	(277,5)	(105,2)	(17,9)	(318,2)	(177,2)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>4 975,8</b>	<b>5 866,4</b>	<b>(3 889,7)</b>	<b>(4 369,5)</b>	<b>2 345,3</b>	<b>5 760,6</b>	<b>(634,8)</b>	<b>9 729,0</b>
<b>AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT</b>	<b>5 866,4</b>	<b>--</b>	<b>8 429,8</b>	<b>12 799,3</b>	<b>5 760,6</b>	<b>--</b>	<b>9 729,0</b>	<b>--</b>
<b>AVOIR NET DES FONDS À LA FIN</b>	<b>10 842,2</b>	<b>5 866,4</b>	<b>4 540,1</b>	<b>8 429,8</b>	<b>8 105,9</b>	<b>5 760,6</b>	<b>9 094,2</b>	<b>9 729,0</b>
<b>PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE</b>								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	14 634,0	8 893,1	--	--	8 019,8	447,4	9 935,8	9 225,6
Obligations	--	10,0	3 326,8	6 752,7	--	--	--	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	1 544,2	1 971,9	--	5 358,2	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de vente	--	--	112,7	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	14 634,0	8 903,1	4 983,7	8 724,6	8 019,8	5 805,6	9 935,8	9 225,6
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	747,0	281,1	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	770,0	1 444,7	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	2 168,2	2 055,9	--	--	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	6,0	3,7	--	--	--	--	--	--
	2 944,2	3 504,3	747,0	281,1	--	--	--	--

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)

(en millions de dollars)	ACTIONS DES MARCHÉS EN ÉMERGENCE (732)		PLACEMENTS PRIVÉS (780)		FONDS DE COUVERTURE (770)		RÉPARTITION DE L'ACTIF (771)	
ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>ACTIF</b>								
Placements à la juste valeur								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	5 890,2	5 809,3	15 380,9	16 256,9	3 179,4	3 243,0	86,2	32,8
Obligations	--	--	517,5	461,2	--	--	194,7	79,8
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	0,2	--	8,7	131,8	--	8,0	686,7	159,6
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	5 890,4	5 809,3	15 907,1	16 849,9	3 179,4	3 251,0	967,6	272,2
Dépôts à vue au fonds général	--	--	--	713,9	95,8	155,4	1 205,5	667,8
Autres éléments d'actif	9,7	6,3	32,7	37,9	4,4	6,1	1,4	2,8
	5 900,1	5 815,6	15 939,8	17 601,7	3 279,6	3 412,5	2 174,5	942,8
<b>PASSIF</b>								
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	0,7	6,2	60,4	91,9	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	123,5	3,3	0,4	99,3	949,1	308,1
	0,7	6,2	183,9	95,2	0,4	99,3	949,1	308,1
Avances du fonds général	2,7	6,1	9,9	--	--	--	--	--
Autres éléments de passif	15,6	4,2	21,5	59,0	7,5	7,4	3,7	--
	19,0	16,5	215,3	154,2	7,9	106,7	952,8	308,1
ACTIF NET CONSOLIDÉ	5 881,1	5 799,1	15 724,5	17 447,5	3 271,7	3 305,8	1 221,7	634,7
Moins:								
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>AVOIR NET DES FONDS</b>	5 881,1	5 799,1	15 724,5	17 447,5	3 271,7	3 305,8	1 221,7	634,7
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE</b>								
<b>REVENUS</b>								
Revenus de placement	143,9	110,5	289,2	244,5	12,4	0,3	7,2	(0,1)
Autres revenus	--	--	43,6	2,1	--	--	--	--
	143,9	110,5	332,8	246,6	12,4	0,3	7,2	(0,1)
Charges d'exploitation	9,5	14,0	34,7	25,6	11,0	10,2	14,0	9,5
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	--	1,7	--	2,7	--	1,2	--	1,3
REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS	134,4	94,8	298,1	218,3	1,4	(11,1)	(6,8)	(10,9)
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	1,2	--	--	--	--
Intérêts sur emprunts à payer	--	--	--	2,4	--	--	--	--
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	134,4	94,8	298,1	214,7	1,4	(11,1)	(6,8)	(10,9)
Gains (pertes) à la vente de placements	35,9	235,0	212,6	849,3	107,2	135,4	94,0	(46,3)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	(1 210,2)	278,5	602,5	2 241,7	(104,2)	75,6	34,0	(20,0)
RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS	(1 039,9)	608,3	1 113,2	3 305,7	4,4	199,9	121,2	(77,2)
Montant net des unités de participation émises (annulées)	1 256,3	347,3	(2 538,1)	3 121,6	(37,1)	(731,7)	459,0	201,6
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(134,4)	(94,8)	(298,1)	(214,7)	(1,4)	11,1	6,8	10,9
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ	82,0	860,8	(1 723,0)	6 212,6	(34,1)	(520,7)	587,0	135,3
ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT	5 799,1	4 938,3	17 447,5	11 234,9	3 305,8	3 826,5	634,7	499,4
ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN	5 881,1	5 799,1	15 724,5	17 447,5	3 271,7	3 305,8	1 221,7	634,7
<b>ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION</b>								
Résultats de placement nets	(1 039,9)	608,3	1 113,2	3 305,7	4,4	199,9	121,2	(77,2)
Moins:								
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--	--	--	--	--	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	(1 039,9)	608,3	1 113,2	3 305,7	4,4	199,9	121,2	(77,2)
Montant net des unités de participation émises (annulées)	1 256,3	347,3	(2 538,1)	3 121,6	(37,1)	(731,7)	459,0	201,6
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux) détenteurs des unités de participation	(134,4)	(94,8)	(298,1)	(214,7)	(1,4)	11,1	6,8	10,9
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS	82,0	860,8	(1 723,0)	6 212,6	(34,1)	(520,7)	587,0	135,3
AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT	5 799,1	4 938,3	17 447,5	11 234,9	3 305,8	3 826,5	634,7	499,4
AVOIR NET DES FONDS À LA FIN	5 881,1	5 799,1	15 724,5	17 447,5	3 271,7	3 305,8	1 221,7	634,7
<b>PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT AUX 31 DÉCEMBRE</b>								
Placements								
Biens immobiliers	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions et valeurs convertibles	5 929,4	4 638,1	17 203,9	18 777,5	3 210,0	3 070,5	49,6	11,6
Obligations	--	--	694,8	660,9	--	--	0,4	--
Financements hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs à court terme	--	--	65,6	199,1	--	8,0	53,5	49,5
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--	--	--	--	--	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--	--	--	--	--	--	--
BTAA	--	--	--	--	--	--	--	--
	5 929,4	4 638,1	17 964,3	19 637,5	3 210,0	3 078,5	103,5	61,1
Passif lié aux placements								
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--	--	--	--	--	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--	--	--	--	--	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--	--	--	--	--	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	0,7	6,1	51,4	90,5	--	--	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--	--	--	--	--	59,4	37,3
	0,7	6,1	51,4	90,5	--	--	59,4	37,3



**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS (SUITE)**

(en millions de dollars)

	<b>BTAA (772)</b>	
<b>ÉTAT DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>ACTIF</b>		
Placements à la juste valeur		
Biens immobiliers	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--
Obligations	--	--
Financements hypothécaires	--	--
Titres hypothécaires	--	--
Valeurs à court terme	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--
BTAA	<b>8 931,8</b>	8 941,6
	<b>8 931,8</b>	8 941,6
Dépôts à vue au fonds général	2,6	3,4
Autres éléments d'actif	<b>37,3</b>	37,4
	<b>8 971,7</b>	8 982,4
<b>PASSIF</b>		
Passif lié aux placements		
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	<b>9 652,6</b>	10 004,1
Emprunts à payer	<b>1 744,7</b>	1 503,3
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--
Instruments financiers dérivés	<b>32,9</b>	23,6
	<b>11 430,2</b>	11 531,0
Avances du fonds général	--	--
Autres éléments de passif	<b>61,3</b>	62,2
	<b>11 491,5</b>	11 593,2
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>(2 519,8)</b>	(2 610,8)
Moins:		
Participations ne donnant pas le contrôle	--	--
<b>AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>(2 519,8)</b>	(2 610,8)
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉS</b>		
<b>DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE</b>		
<b>REVENUS</b>		
Revenus de placement	<b>153,6</b>	111,2
Autres revenus	--	--
	<b>153,6</b>	111,2
Charges d'exploitation	<b>10,0</b>	9,6
Frais de repositionnement des technologies d'information et radiations d'actifs incorporels	--	0,8
<b>REVENUS AVANT POSTES SUIVANTS</b>	<b>143,6</b>	100,8
Intérêts sur billets à payer aux entités sous contrôle commun	<b>127,2</b>	82,9
Intérêts sur emprunts à payer	<b>18,4</b>	8,7
<b>REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT</b>	<b>(2,0)</b>	9,2
Gains (pertes) à la vente de placements	<b>(23,5)</b>	(499,8)
Plus-values (moins-values) non matérialisées des placements et du passif lié aux placements	<b>118,1</b>	999,6
<b>RÉSULTATS DE PLACEMENT NETS</b>	<b>92,6</b>	509,0
Montant net des unités de participation émises (annulées)	<b>(3,6)</b>	2 011,4
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux)		
détenteurs des unités de participation	<b>2,0</b>	(9,2)
Transfert au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 de la moins-value non matérialisée	--	(5 122,0)
Autres changements dans les participations ne donnant pas le contrôle	--	--
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ</b>	<b>91,0</b>	(2 610,8)
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ AU DÉBUT</b>	<b>(2 610,8)</b>	--
<b>ACTIF NET CONSOLIDÉ À LA FIN</b>	<b>(2 519,8)</b>	(2 610,8)
<b>ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DES UNITÉS DE PARTICIPATION</b>		
<b>Résultats de placement nets</b>	<b>92,6</b>	509,0
Moins:		
Résultats de placement nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	--	--
Résultats de placement nets attribuables aux détenteurs des unités de participation	<b>92,6</b>	509,0
Montant net des unités de participation émises (annulées)	<b>(3,6)</b>	2 011,4
Perte nette (revenu net) de placement récupérée des (attribué aux)		
détenteurs des unités de participation	<b>2,0</b>	(9,2)
Transfert au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 de la moins-value non matérialisée	--	(5 122,0)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'AVOIR NET DES FONDS</b>	<b>91,0</b>	(2 610,8)
<b>AVOIR NET DES FONDS AU DÉBUT</b>	<b>(2 610,8)</b>	--
<b>AVOIR NET DES FONDS À LA FIN</b>	<b>(2 519,8)</b>	(2 610,8)
<b>PLACEMENTS ET PASSIF LIÉ AUX PLACEMENTS AU COÛT</b>		
<b>AUX 31 DÉCEMBRE</b>		
Placements		
Biens immobiliers	--	--
Actions et valeurs convertibles	--	--
Obligations	--	--
Financements hypothécaires	--	--
Titres hypothécaires	--	--
Valeurs à court terme	--	--
Billets à recevoir des entités sous contrôle commun	--	--
Titres achetés en vertu de conventions de revente	--	--
Immeubles détenus pour revente	--	--
BTAA	<b>12 925,1</b>	13 049,6
	<b>12 925,1</b>	13 049,6
Passif lié aux placements		
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	--	--
Billets à payer aux entités sous contrôle commun	<b>9 652,6</b>	10 005,0
Emprunts à payer	<b>1 766,6</b>	1 511,7
Emprunts à payer aux entités sous contrôle commun	--	--
Emprunts hypothécaires	--	--
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)	--	--
Engagements liés à des titres vendus à découvert	--	--
Instruments financiers dérivés	--	--
	<b>11 419,2</b>	11 516,7